



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1860 MERCREDI 6 NOVEMBRE 2013

SÉCURITÉ SOCIALE

Les retraités des municipalités revendiquent quinze trimestres d'arriérés de pension

L'Union des retraités des municipalités du Congo (URMC) exige de la Caisse nationale de sécurité sociale le paiement de quinze trimestres d'arriérés de pension dus depuis 1999. Au cours d'une assemblée générale tenue mardi à Brazzaville, ces retraités ont, dans une déclaration, exigé la mise en place d'une commission paritaire qui aura comme missions de fixer un échéancier fiable, d'évaluer les rappels et d'en fixer les modalités de paiement. Outre les arriérés de pension, l'URMC réclame également le paiement des salaires impayés aux agents municipaux victimes des événements sociopolitiques des années 1998 et 1999, ainsi que l'arriéré de salaire de décembre 1996 dû à l'ensemble des agents municipaux de Brazzaville et Dolisie.

Page 7

SOMMAIRE

POINTE-NOIRE

Les commerçants indexent la mairie de Fond Tié-Tié

Page 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'APEEC entend lutter contre le chômage des jeunes

Page 7

ONU

Le Congo élu membre du Conseil économique et social

Page 9

MUSIQUE

Le gouvernement rend hommage de son vivant à l'artiste musicien Nganga Édo

Page 11

ÉDITORIAL

Engrenage

Page 2

Congo-Togo

Brazzaville et Lomé s'engagent à renforcer leur coopération



Les deux délégations le 5 novembre à Oyo

Les chefs d'État du Congo et du Togo se sont engagés, mardi à Oyo, dans le département de la Cuvette, à redynamiser la coopération entre leurs pays dans les domaines divers à travers l'organisation, courant le premier semestre de l'année prochaine, de la première grande commission mixte Congo-Togo.

La volonté des deux chefs d'État a été exprimée dans un communiqué conjoint rendu public au terme de la visite de travail de 72 heures que le président togolais, Faure Gnassingbé, vient d'effectuer dans la localité d'Oyo située à 400 km au nord de Brazzaville.

Denis Sassou N'Guesso et son homologue, qui ont fait le tour d'horizon de l'actualité africaine et internationale, ont exprimé leur solidarité au Mali et au peuple français. Ils ont condamné fermement l'assassinat, à Kidal, de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon, deux journalistes de Radio France Internationale (RFI).

Page 2

Handball

Jean-Claude Ibovi se déclare candidat à la présidence de la Fécohand

Le président du club Abo-Sport, Jean-Claude Ibovi, a exprimé à la presse son ambition de briguer, aux côtés de plusieurs candidats dont le président sortant, la présidence de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) dont l'élection est fixée au 17 novembre.

Le prétendant à la Fécohand veut, dès son élection, créer une synergie avec les différents acteurs impliqués dans le handball congolais pour le promouvoir à travers la détection des jeunes talents et l'implantation d'un gymnase à Pointe-Noire. La restructuration de la Fécohand figure également parmi les préoccupations du candidat qui se fixe comme objectif d'accroître les ressources financières de la Fédération par le développement d'une plateforme de sponsoring attractive. « Je viens vous lancer un appel patriotique à faire le bon choix fondé sur un programme réaliste et réalisable qui vise à replacer le handball congolais sur orbite », a-t-il lancé.

Page 16



EXPOSITION UNIVERSELLE 2020

Le Brésil sollicite l'appui du gouvernement congolais

Dans une lettre officielle adressée aux autorités congolaises, la République fédérale du Brésil a sollicité le soutien du Congo à la candidature de la ville de Sao Paulo comme siège de l'Exposition universelle de l'année 2020.

« Le gouvernement brésilien prie le gouvernement congolais de bien vouloir exprimer sa préférence à la ville de Sao Paulo », précise en substance la correspondance adressée au ministère congolais des Affaires étrangères.

Prélude à l'organisation des dites élections prévues pour le 27 novembre au siège du bureau international des expositions à Paris, le secrétaire exécutif du comité de candidature de Sao Paulo a présenté, le 5 novembre, le plaidoyer aux autorités congolaises.

Page 16

ÉDITORIAL

Engrenage

Ne nous y trompons pas, l'horrible assassinat des deux journalistes de Radio France Internationale à Kidal confirme ce que nous écrivons ici même depuis des mois : à savoir que l'engrenage de la violence provoqué par l'implosion de la Libye ne cessera de s'aggraver dans les années à venir et que la victoire apparente remportée grâce à l'intervention française dans le nord du Mali débouchera en fait sur une guerre plus ou moins larvée avec les islamistes radicaux dont tous les pays du Sahel feront les frais.

Il était évident dès le départ, c'est-à-dire avant même que Mouammar Kadhafi soit assassiné, que la chute du régime autocratique dont il était le « guide suprême » plongerait la Libye dans le chaos, provoquerait une dispersion mortelle des armes lourdes accumulées dans le pays, permettrait aux mouvements les plus radicaux de gangréner l'immense territoire qui borde le Sahara, ferait en définitive de cette partie du continent une zone de non-droit où tous les trafics se donneraient libre cours. Faute d'avoir écouté les conseils de prudence qui lui étaient alors donnés par l'Union africaine, la France s'est enfermée dans un piège dont on voit mal ce qui pourrait la sortir à brève échéance.

Toute la question, aujourd'hui, est de savoir si elle tirera de cette triste aventure les leçons qu'elle comporte. Comprendra-t-elle qu'il ne sert à rien de montrer ses muscles si, dans le même temps, l'on n'accompagne pas les pays africains à résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels ils se heurtent depuis leur accession à l'indépendance ? Trouvera-t-elle les arguments nécessaires pour convaincre ses partenaires européens de mettre sur pied une politique de coopération digne de ce nom ? Se décidera-t-elle enfin à soutenir l'émergence de communautés régionales structurées qui seules auront la capacité de lutter contre le crime organisé et les dérives religieuses ?

La France seule n'a pas les moyens nécessaires pour ramener la paix au Mali, en Centrafrique, ou ailleurs. Mais si elle regagne la confiance des pays africains et mobilise l'Europe, elle peut contribuer de façon décisive à l'instauration d'une paix durable dans cette partie du monde. Le comprendra-t-elle avant de se trouver acculée à un retrait sans gloire des territoires où elle se bat aujourd'hui au prix de tragédies pires que celle vécue par nos confrères de RFI ?

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo et le Togo s'engagent à renforcer leurs liens

La visite de travail et d'amitié du président togolais, Faure Gnassingbe, à Oyo, dans la Cuvette, à l'invitation de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, s'est achevée hier. Un communiqué conjoint a été publié dans lequel les deux parties ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération entre Lomé et Brazzaville. Dans cette optique, précise le communiqué, « la première grande commission mixte Congo-Togo sera convoquée dans le courant du premier semestre de l'année prochaine. »

Les deux chefs d'État ont par ail-

medi dernier, dans le nord du Mali, des deux journalistes français de Radio France Internationale. Ils se sont déclarés solidaires du gouvernement et du peuple français, ainsi que des familles de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon. Évoquant la détérioration de la situation sécuritaire en République centrafricaine, les deux présidents ont lancé un appel aux partenaires bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils apportent l'aide nécessaire dont a besoin ce pays pour conduire la transition en cours, à son terme. Ils se sont par ailleurs félicités de l'appui apporté par

d'État ont par ailleurs salué le bon déroulement du premier tour de l'élection présidentielle à Madagascar et encouragé les acteurs politiques de ce pays à faire aboutir le processus dans son ensemble. Dans la même optique, ils ont invité la classe politique de Guinée à tout mettre en œuvre pour que les élections législatives, dont les résultats provisoires ont été publiés, ne donnent pas lieu à de nouveaux déchirements au sein de la population.

L'Afrique a un rôle à jouer au sujet de l'immigration clandestine

Faure Gnassingbe et Denis Sassou N'Guesso ont estimé qu'un soutien "accru" au développement de l'Afrique pourrait aider à la maîtrise de ce phénomène à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines.

Le 12 octobre dernier, à Addis-Abeba, en Éthiopie, les chefs d'État africains avaient exprimé leur préoccupation sur les relations entre la CPI (Cour pénale internationale) et l'Afrique, estimant que ce tribunal s'acharnait tout particulièrement contre les dirigeants du continent. Ils demandaient en même temps le report du procès contre le président kenyan, Uhuru Kenyatta. Les parties congolaise et togolaise ont indiqué soutenir cette position.

S'agissant du conflit syrien qui perdure, le Congo et le Togo soutiennent la communauté internationale dans sa détermination d'organiser la deuxième conférence sur ce pays prévue à Genève, en Suisse.

Enfin, le communiqué conjoint a été lu en présence des deux chefs d'État et des deux délégations par la ministre congolaise du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, co-signataire de celui-ci avec son homologue togolaise de la Justice et des Relations avec les institutions de la République, Koffi Esaw.

Gankama N'siah



Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbe

leurs échangé leurs vues sur l'actualité africaine et internationale, en focalisant leur attention sur le Mali, la Centrafrique, la République démocratique du Congo (RDC), Madagascar, la Guinée, la Syrie, l'immigration clandestine et les relations entre l'Afrique et la Cour pénale internationale.

Sur le Mali, tout en se félicitant de la tenue réussie de l'élection présidentielle dans ce pays et donc du retour progressif de la quiétude, Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbe ont fermement condamné l'assassinat à Kidal, sa-

l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les Nations unies à la Centrafrique.

Denis Sassou N'Guesso et son homologue ont appelé à la reprise des négociations de Kampala, en Ouganda, entre le gouvernement de la RDC et le M23, mais ils ont en même temps déclaré prendre acte de l'évolution de la situation militaire sur le terrain. Depuis près d'une semaine en effet, les forces régulières de RDC ont pris le dessus sur les rebelles, lesquels ont décrété un cessez-le-feu unilatéral le 3 novembre. Les deux chefs

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiako, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiako, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiako
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le PDARP annonce la fin de ses activités pour décembre prochain

Le comité de pilotage du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), s'est réuni le 5 novembre à Brazzaville. Au menu, l'analyse du rapport réalisé par un consultant international sur les modalités d'achèvement dudit projet.

Cinq ans après sa mise en œuvre, le PDARP a atteint ses objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté. Sur le terrain, 1251 km de pistes rurales réalisées ; 36 infrastructures de marché construites et 855 microprojets appuyés. Ces réalisations ont aussi concerné la fourniture de semences de qualité et de boutures de manioc améliorées auprès de 403 agri-multiplicateurs.

« Jusqu'en 2010, le financement du projet était difficile. La contre partie gouvernementale n'était pas versée normalement et cela n'a pas permis d'exécuter les travaux programmés durant la période allant de 2008-2010 », a expliqué le coordinateur du PDARP, Isidore Ondoki. Il a signifié par ailleurs que « la donne avait changé. C'est ce qui a permis au PDARP 1 d'avoir une fin heureuse. Pour réussir en effet, nous avons pris aussi en compte nos insuffisances, en obéissant aux recommandations et instructions du ministre de l'Agriculture et de l'élevage puis

celles de la Banque mondiale » a-t-il révélé.

Patronnant les travaux du comité de pilotage, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou, a révélé que le gouvernement et la BM ont déjà initié les études qui permettraient de poursuivre ce projet. « Une échéance est en train d'être clôturée et il faut bien en tirer les leçons. Ouvrons nos réflexions sur les suggestions qui permettront de mieux rebondir sur l'échéance prochaine qui est déjà annoncée », a-t-il déclaré.

Mis en œuvre en 2008, le PDARP est cofinancé à hauteur de 20 milliards FCFA, par le Congo et la Banque mondiale. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie des populations rurales en augmentant leurs revenus à travers notamment : l'adoption des technologies agricoles améliorées ; les services d'appui conseil ; la réhabilitation des pistes agricoles ainsi que la construction des infrastructures de marchés.

Entre autres actions menées par le PDARP figurent : le renforcement des capacités des agents de l'Agriculture, de l'élevage, de la Pêche et de l'aquaculture. Le projet a eu également à appuyer les activités de production et génératrices de revenus.

Lopelle Mboussa Gassia

LÉKOUMOU

Les fils et filles du département mobilisés pour la réussite de la municipalisation

Au cours de sa première réunion formelle, tenue le 4 novembre à Brazzaville, le comité consultatif et de suivi de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, a appelé sa coordination, par la voix de son président, le ministre Thierry Lezin Mougala, à s'organiser en vue de la mise en place d'un programme destiné à accompagner les efforts de l'État.

Dans les objectifs généraux, il s'agit de mobiliser à large échelle les ressortissants et autres citoyens de ce département, sans discrimination aucune, pour leur implication effective dans le succès de ce processus ainsi que de la fête de l'indépendance. À cette occasion, le ministre a remercié le gouvernement pour l'effort financier et budgétaire extrêmement important qui est déjà en cours d'engagement pour la réalisation des infrastructures attendues par les populations de cette localité du pays. « Il faut signaler à cet effet que les premiers appels d'offre concernant cette municipalisation accélérée sont déjà mis en œuvre », a fait savoir le ministre, avant d'ajouter : « Le travail que nous avons à faire aux côtés de l'État, est un travail fondamental car au terme de ce processus, le département de la Lékoumou connaîtra les bases de sa modernisation en vue de son industrialisation. »

Rappelons que parmi les ouvrages qui seront réalisés au cours de ce processus, on peut citer : les voies de communication, l'aéroport, la gare routière, l'adduction d'eau, la connexion du réseau électrique, la construction des hôpitaux de base modernes, d'un grand marché, d'infrastructures socioculturelles comme le stade de Sibiti ainsi que la mise en œuvre d'un projet ambitieux de structuration administrative autour des édifices et ouvrages permettant à l'État d'être incarné dans ceux-ci.

Jean Jacques Koumba

POINTE-NOIRE

Les commerçants indexent la mairie de Fond Tié-Tié

Alors que la saison des pluies approche, les commerçants exerçant le long de l'avenue de l'Indépendance au Fond Tié-Tié, sont déjà envahis par les eaux souillées des caniveaux et les ordures. Un spectacle qui ne suscite aucune réaction de la mairie de Fond Tié-Tié.

Inquiets devant cette situation qui

que rien ne se fait sur le terrain », déplore un vendeur. Et d'ajouter : « Nous sommes parfois obligés de faire des collectes entre nous pour payer le service de pousse-pousses qui viennent débarrasser les ordures. » Angélique Kaya, une autre commerçante au Fond Tié-Tié, s'indigne de l'indifférence de la mairie face à cette situation alarmante

quelle situation elle interviendra. Et puis on se demande quelle est la destination des taxes journalières qu'elle prélève même le dimanche », a-t-elle déclaré.

Les Ponténégrins interrogés à ce sujet pensent que la mairie doit intervenir avant que les grandes pluies ne commencent, notamment pour curer les canalisations qui sont



Des ordures sur la chaussée de la voie principale qui mène à Patra. "adiac"

perdre, les vendeurs lancent la sonnette d'alarme pour que la mairie du 3e arrondissement réagisse et prenne conscience de ses responsabilités. « Nous souhaitons que la mairie enlève les immondices au moins trois fois par semaine. Malheureusement nous constatons que ses services nous font payer des taxes tous les jours et les frais de balayage, soit 200 FCFA, alors

pour la santé des Ponténégrins car les aliments vendus à même le sol ou à ciel ouvert à côté des eaux souillées et des immondices, peuvent causer des maladies comme la fièvre typhoïde, l'amibiase, la diarrhée. « Je pense que la première mission de la mairie est d'assurer la sécurité sociale de sa population. Si elle faillit à cette mission élémentaire, je ne sais pas dans

bouchées pour faciliter l'évacuation des eaux et pour enlever les ordures aux abords des grandes artères puisque les vendeurs payent des taxes tous les jours. Cet appel des commerçants du Fond Tié-Tié s'adresse non seulement au maire de l'arrondissement, mais aussi à ceux de tous les arrondissements et aux autorités de la ville.

Charlem Léa Legnoki

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Deux femmes hospitalisées pour avoir consommé de la soude caustique

L'incident s'est produit le week-end dernier à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Les deux femmes admises au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) auraient consommé des mangues. Au lieu de se voir servir du sel de cuisine, c'est la soude caustique qui leur a été remise comme ingrédient. Une erreur aux conséquences regrettables pour les infortunées consommatrices.

Selon la vendeuse de fruits, Dada Ngalouna, qui a été interpellée un jour après les faits par la gendarmerie de Poto-Poto, malgré sa tentative de fuite, il y aurait dans son quartier un important réseau de trafiquants et de vendeurs illégaux de produits vivriers. Ces derniers organiseraient des vols nocturnes

dans de grands magasins et auraient vendu des cartons de soude caustique à la place de sel de cuisine.

« J'ai acheté ce produit auprès d'un jeune vendeur ambulancier. D'habitude, j'achète mon sel dans les grands magasins. J'ai compris qu'il ne s'agissait pas du vrai sel après avoir servi ma première cliente car sa bouche à commencer à enfler. La deuxième cliente qui a acheté une mangue chez moi était enceinte de sept mois », a déclaré la vendeuse. Les parents des victimes ont souligné que cet accident devrait servir de leçon à tous les Congolais qui devraient revoir leurs modes de consommation. Se pose le problème de la sécurité alimentaire, notamment pour certains produits dont il faut s'interroger sur l'origine

et la qualité. Une alerte pour le ministère du Commerce et des Approvisionnements qui devrait asseoir une politique efficace de contrôle et de surveillance des commerces. Objectif : traquer, avec les services compétents de la police nationale, les vendeurs des produits douteux c'est-à-dire ceux qui représentent un danger permanent pour les consommateurs.

« La sécurité alimentaire doit être renforcée. Elle est l'un des facteurs de lutte contre la mortalité de la population. En principe, dans un État où il y a des mécanismes de contrôle, de pareils cas ne peuvent pas exister. Il faut que le ministère de tutelle soit attentif », a déclaré l'une des victimes, Pamela Omandaka.

Rock Ngassakys

ASSURANCES ET RÉASSURANCES DU CONGO

40 ans au service du Congo et des Congolais

La compagnie Assurances et Réassurances du Congo (ARC) a célébré le 31 octobre, à Brazzaville, ses quarante ans d'existence. Quatre décennies au service de la clientèle avec pour priorités : la qualité du service et le traitement des affaires.

« C'est un moment important et émotionnel pour notre société qui, malgré les tourments qui ont fait disparaître la plupart des sociétés d'État créées à l'époque, a su se maintenir. Elle a développé ses activités et conservé une place de choix sur le marché des assurances devenu très concurrentiel au Congo », a déclaré le directeur général de l'ARC, Wilfrid Ossié.

Au milieu des années 1990, a-t-il rappelé, des problèmes de gestion et une mauvaise préparation à l'ouverture de la concurrence du marché congolais ont entamé la solidité financière de la société. Ce déclin amorcé a été accentué par des troubles sociopolitiques qu'a connus le pays, et qui ont fortement détérioré les actifs de la société en la conduisant au bord de la



Une agence moderne ouverte à Brazzaville

En guise de cadeau d'anniversaire pour ses 40 ans d'existence, l'inauguration d'une nouvelle agence, située à côté de la direction générale, au centre ville. Cette agence commerciale traduit la vision de l'entreprise d'instaurer un contact agréable et efficace avec sa clientèle. « Nous appelons les assurés, la clientèle potentielle et nos partenaires à visiter la dynamique équipe afin de découvrir nos produits et apprécier la qualité du service offert par nos équipes », a déclaré le directeur général de l'entreprise. Le chef de cette agence de Brazzaville, Firmine Andou, a indiqué que cet espace sera un lieu de rencontre et d'échanges fructueux avec la clientèle. « Nous serons à la disposition des clients en vue de les satisfaire », a-t-elle déclaré.



faillite. Pour sa survie, l'ARC a bénéficié d'un appui financier du gouvernement, en 2010. Cette aide a permis à la société de constituer une nouvelle équipe avec la mission de lancer une véritable politique de restructuration. Ainsi, entre 2010 et 2012, le capital de l'ARC a atteint 4 milliards FCFA avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 150%. Ce qui a valu à l'entreprise de regagner la confiance de ses assurés. « Dans ce nouveau contexte, la qualité du service à la clientèle et la célérité dans le traitement des affaires d'assurances constituent les priorités des actions de l'ARC », a souligné le patron de cette structure.

Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Mr Jean-Claude Ngambou, conseiller aux institutions financières nationales et à la monnaie, a encouragé la direction générale et tout le personnel pour les sacrifices consentis qui ont rendu possible le redressement de cette société. Il a également réitéré la volonté de l'Etat d'accompagner le développement du secteur d'assurance dans le cadre d'un environnement concurrentiel.

Un outil incontournable

L'ARC est une référence dans le domaine des assurances, a-t-il poursuivi avant d'ajouter : « La stratégie voulue par le gouvernement et mise en exergue par le ministère des Finances est de placer l'ARC dans une position d'outil incontournable du secteur financier de notre pays ». Et d'ajouter : « l'embellissement et le retour sur l'échiquier national et international de l'ARC est une ambition certes, mais beaucoup plus un projet qui doit être maintenu et renforcé au fil des temps selon les exigences du marché ».

Créé en 1973 par la volonté du gouvernement, l'ARC a bénéficié du monopole de l'époque et est restée longtemps une entreprise phare du secteur financier congolais. Grâce à son expertise et à sa bonne gestion, elle a réussi à positionner le Congo sur le marché international des assurances. L'ARC a également participé au développement de l'économie nationale au travers des financements directs, des investissements immobiliers, puis à la création des sociétés.

COOPÉRATION

L'hôpital américain de Paris offrira bientôt ses services à Brazzaville

Les Congolais recevront, sous peu, les soins des médecins français venus de cet hôpital. Les contours de cette mission ont été au centre de l'entretien que le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a eu récemment à Brazzaville, avec le cancérologue Claude Maylin, chef de la délégation de l'hôpital américain.

« Nous avons rencontré un certain nombre de personnalités pour négocier et discuter des accords de partenariat entre les institutions congolaises et l'hôpital américain. Un accord de partenariat a déjà été signé avec le CHU et l'hôpital militaire, afin que les médecins français travaillent en collaboration avec les médecins congolais. Chaque fois qu'un Congolais aura besoin de soins particuliers, si les conditions sont réunies, il pourrait se faire soigner à l'hôpital américain », a rassuré Claude Maylin.

Après avoir visité le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et l'hôpital militaire Pierre-Mobengo, Claude Maylin s'est entretenu avec le député maire de Brazzaville, le directeur de cabinet du président de la République, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat en vue d'aboutir à un accord de partenariat.

Il a annoncé la possibilité pour les Congolais de réaliser leur bilan de santé. L'invitation concerne aussi les autorités du pays.

En rappel, l'hôpital américain de Paris est un établissement franco-américain, soutenu par une fondation privée à but non lucratif. Il a été fondé en 1906 et est installé à Neuilly-sur-Seine, à Paris.

Josiane Mambou Loukoula

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Les Ponténégrins souhaitent un boisement calculé sur des terrains érodés

En rapport avec la Journée nationale de l'arbre qui se déroule chaque 6 novembre, plusieurs Ponténégrins interrogés sur l'opération de planting d'arbres, pensent qu'elle est doublement bénéfique, car elle renforce la couverture forestière et permet aussi de lutter efficacement contre les érosions courantes dans les quartiers périphériques des villes.

Parlant d'érosions et de glissements de terrain dans la ville océane, plusieurs édifices et habitations dans des arrondissements comme Mongo-Mpoukou au quartier Tchiloulou, notamment l'établissement scolaire situé au niveau du quartier Mpaka et l'école Kilomètre-huit pour ne citer que ceux-là, sont durement frappés par les érosions. Chaque

jour qui passe, l'on assiste aux grincements des dents et lamentations des populations.

« Le planting d'arbres sur des terrains à haut risque d'érosion est aussi un des moyens de lutte contre la dégradation et l'usure des sols », s'est exprimé un habitant de l'un des quartiers frappés par ce phénomène d'érosion. Plusieurs personnalités de la ville et des citoyens ont compris l'importance de cette journée, et l'on assiste chaque année à une mobilisation de plus en plus grande. Mais de nombreux Ponténégrins, surtout ceux qui sont dans les quartiers frappés par des glissements de terrain, plaident pour un planting d'arbres calculé, c'est-à-dire sur des terrains à érosions.

Le planting d'arbres fruitiers et autres ar-

bres d'ornement sur des terrains plats et non accidentés, c'est ce à quoi tout citoyen aspire ce 6 novembre. Mais ils sont encore nombreux à ne planter que du gazon sur des terrains à haut risque d'érosion, et peu d'arbres sont plantés sur les terrains érodés. « Le boisement naturel combiné avec le drainage peut à long terme lutter avec efficacité contre ces érosions qui frappent de temps en temps les quartiers périphériques de notre ville. Le premier remède en matière d'érosion est la conservation des bois existants, car trop d'abatage de bois occasionne aussi l'érosion. Et le deuxième remède est le reboisement calculé, c'est donc celui qu'il faudra employer quand on aura saboté le premier en abattant constamment les arbres. Une couverture végétale en rapport avec les besoins de la zone peut donner un caractère plus solide à un sol qui au départ était mouvant », a déclaré un habitant de Pointe-Noire.

Le reboisement calculé serait aussi comme l'a signifié un agent du département de l'économie forestière, l'un des moyens non négligeable pour lutter contre tous ces changements climatiques qui sont au seuil des portes de plusieurs Nations. « Les forêts retiennent mécaniquement la masse terrestre et lui confèrent des qualités de dureté, car l'invasion de la forêt vitalise un sol primitivement minéral, nu et inerte », a-t-il signifié.

Faustin Akono



Une érosion qui peut être freinée par drainage et boisement ou planning d'arbres

SOMMET « TRANSFORM AFRICA » 2013 SUR LES TIC

Le président de la République Denis Sassou N'Guesso représenté par le ministre d'État Isidore Mvouba

Kigali, capitale du Rwanda a abrité du 28 au 31 octobre 2013, le sommet « Transform Africa 2013 », sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). La substance de ce sommet a porté sur deux points majeurs à savoir les progrès réalisés en Afrique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et ce, depuis la tenue en 2007 du sommet « Connect Africa » et l'utilisation des TIC comme outil de développement et catalyseur dans l'amélioration des services de la quasi-totalité des secteurs de l'économie en vue de promouvoir la création d'emplois pour une jeunesse croissante en Afrique.

De sa traduction littérale « transformer l'Afrique », ce sommet de Kigali a connu la participation d'environ 500 officiels issus du secteur privé, de la société civile, des compagnies de technologies mobiles de renom (Microsoft, Samsung, Ericsson, etc.), des partenaires au développement, ainsi que des hauts fonctionnaires de nombreux gouvernements. « Transform Africa 2013 » a également été rehaussé par la présence de sept(7) Chefs d'Etat : Rwanda, Mali, Gabon, Uganda, Soudan du Sud, Burkina Faso et Kenya. Le Président de la République Denis Sassou N'Guesso s'est fait représenter à ce sommet, d'une importance cruciale, par le Ministre d'État, Isidore Mvouba, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé. Ce dernier conduisait une forte délégation constituée entre autres du Ministre des Postes et des Télécommunications, Thierry Mougalla ; du conseiller du chef de l'État aux postes, télécommunications et nouvelles technologies de la communication, Patrick Mbongo ; du Conseiller Spécial en charge de l'économie, des investissements et de la promotion du secteur privé, Roger Packa.

Le Sommet « Transform Africa 2013 » s'appuie sur le succès du Sommet « Connect Africa » tenu au Rwanda en 2007 qui po-



Le ministre d'État Isidore Mvouba entouré de la ministre des Affaires Étrangères du Rwanda, des présidents Ali Bongo et Ibrahim Boubakar Keita

sait les bases d'une Afrique numérique par la réalisation, à l'horizon 2012-2015 de cinq principaux objectifs déclinés comme suit : Connecter les villages africains aux services TIC large bande à l'horizon 2012 et mettre en œuvre des initiatives qui encouragent l'accès partagé telles que des télécentres communautaires ; Adopter des mesures réglementaires fondamentales qui contribuent à promouvoir un accès abordable et généralisé à toute une gamme de services TIC large bande ; Interconnecter toutes les capitales et grandes villes africaines à l'infrastructure TIC large bande et renforcer la connectivité avec le reste du monde à l'horizon 2012 ; Appuyer le développement des compétences TIC pour répondre aux besoins de l'économie du savoir, par la création d'un réseau de centres d'excellence TIC dans chaque sous-région du continent africain et par la création de centres de formation et de renforcement de capacités TIC dans chaque pays à l'horizon 2015 ; Adopter une cyber stratégie nationale, avec un cadre de cyber sécurité et mettre en œuvre, au moins, un modèle d'administration publique en ligne (E-gouvernement), ainsi que des services de E-éducation, de E-commerce.

Le Sommet « Transform Africa 2013 » a donc été un moment d'évaluation des progrès réalisés dans le domaine des TIC six ans après Connect Africa mais aussi une occasion propice pour définir un nou-

vel agenda à l'horizon 2015 et même au-delà par le programme « Smart Africa », littéralement traduit « une Afrique Intelligente ». Il s'agit là d'un engagement audacieux et novateur pour accélérer le développement socio-économique durable sur le continent. De ce fait, l'ambition est d'utiliser les TIC comme un levier pour réduire la pauvreté ; améliorer la prestation des services dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Industrie, des Transports, de l'Éducation, de la Santé, dans la gouvernance et la transparence afin de créer des opportunités de prospérité en faveur des populations. Au cours de ces assises de Kigali, des thèmes clés ont alimenté les discussions des experts. On peut citer entre autres : « Les villes intelligentes », un thème qui a évoqué en substance le futur de l'urbanisation ; L'éducation intelligente pour combler les lacunes de compétences par l'accès aux nouvelles technologies pour renforcer les capacités du peuple africain afin d'obtenir une main d'œuvre qualifiée et compétitive ; « La santé intelligente », thème qui a circonscrit la santé comme étant un incubateur important de croissance. Il a également été traité de l'accès aux services de santé de qualité, une question qui demeure fondamentale pour le développement durable. Les débats ont donc amené les participants à voir dans quelle mesure les technologies peuvent aider à faire face à la pandémie du SIDA et au déficit dans le système de santé en général.

Force est de noter qu'au cours de ces six dernières années, l'Afrique a connu des progrès énormes dans le développement sensible des infrastructures de technologies de l'information et de la communication en multipliant sa capacité par dix. Le Congo n'est pas resté en marge de ce progrès. Le ministre Thierry Mougalla a d'ailleurs fait remarquer que le programme de couverture nationale au Congo va bon train pour atteindre l'exigence de l'année 2015, date butoir du passage obligatoire à la technologie numérique. En outre, il faut noter que la connectivité en Afrique est désormais à même de stimuler la croissance économique. Selon le rapport publié en septembre 2013 par l'UIT, le Rwanda a avancé à pas de géants en matière de stratégies nationales large bande. Grâce à sa connectivité à haut débit, le gouvernement rwandais expérimente l'E-gouvernement (l'administration publique en ligne) en vue d'améliorer son efficacité dans la livraison des services ; la sécurisation du cyberspace et de l'actif des informations par la cyber sécurité.

Notons qu'actuellement le Rwanda applique aussi l'e-éducation (introduction des TIC dans le système éducatif et création d'un université spécialisée dans les TIC basée sur un programme multidisciplinaire qui aborde aussi bien les aspects technologiques que la gestion de l'innovation. Cela met en exergue la volonté du pays de Paul Kagame quant à garantir le développement des communautés en leur offrant des aptitudes nécessaires à l'usage des TIC et à l'accès rapide à l'information et au savoir. La couverture nationale en large bande au Rwanda se traduira par un coup de pouce de 10 à 13% sur le PIB. Le Sommet Transform Africa a vu le lancement au Rwanda d'un réseau large bande à grande vitesse dénommé la 4G LTE. Ce réseau couvrira 95% de la population dans les trois ans à venir.

Transform Africa 2013 a également permis une exposition internationale des grands opérateurs des TIC. Les Chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que les représentants des chefs d'Etat présents à ce sommet se sont engagés à mettre les TIC au Centre de leurs programmes nationaux de développement socio-économique (intégrer les TIC dans les programmes de développement) ; à améliorer l'accès aux TIC en promouvant la large bande (connexion à haut débit) ; à améliorer la gouvernance, l'efficacité et la transparence à travers les TIC et à mettre en avant le secteur privé pour des résultats significatifs. La mise à profit des TIC pour promouvoir le développement durable et mettre en place un cadre de mise en œuvre dénommé « l'Alliance d'une Afrique intelligente » sont autant de signaux forts que vient d'émettre le sommet « Transform Africa » 2013. Ce cadre de mise en œuvre, faut-il le rappeler, favorisera l'élaboration des programmes pays SMART et, leur mise en œuvre aidera les gouvernements à mobiliser les financements auprès des partenaires au développement comme la BAD (Banque africaine de développement) et la Banque Mondiale avec l'assistance de l'Union Internationale des Technologies (UIT) fortement impliquée dans la réalisation de ce vaste programme TIC déployé en Afrique. Le Manifeste défini par les Chefs d'Etat sera présenté à leurs pairs lors du prochain sommet de l'Union Africaine pour adhésion et validation.

Cette rencontre panafricaine a donc été l'occasion pour définir la manière dont les pays africains peuvent maximiser les opportunités de l'économie numérique en vue de stimuler l'innovation, le renforcement des capacités ainsi que la création d'emplois pour les jeunes.

Département de la Communication du Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable)
9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

**AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME
AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :**

- 1-Un garçon qui a la bonne maîtrise du logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
- 2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

IMMOBILIER

Nous recherchons des terrains, appartements et villas à acheter situés dans le Centre ville de Pointe – Noire ou dans les quartiers environnants, de préférence avec un titre foncier.

Contact : 05 749 15 17 ou 06 688 62 79 Monsieur Roland Olivier
Email : ea_mel@hotmail.com.

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.ci | 24 240 01 20 00 199 | www1-133322

SAMSUNG

Vous voulez acheter un ordinateur portable le moins cher possible tout en ayant une garantie ?
Burotop est là pour vous !

Netbook SAMSUNG
2 Go de RAM
320 Go de disque dur
Garantie 1 an

à seulement **149.500**

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Rendez-vous vite dans un de nos points de vente !
Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 85

*Prix HT, paiement au comptant (ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client)

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'APEEC entend lutter contre le chômage des jeunes

Le premier vice-président de cette association, Christian Grégoire Epouma, a pris cet engagement, le 2 novembre à l'occasion de la cérémonie de remise officielle des diplômes de fin de cycle Bachelor (licence) et Executive MBA à la Haute école Léonard-de-Vinci.

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) envisage, avec ses partenaires, de tout mettre en œuvre pour que l'école ne soit pas uniquement une unité de fabricants de chômeurs, mais plutôt de sachants devant prendre la relève pour le développement du pays. Rendant hommage à Léonard de Vinci, homme de lettres et sciences italien, décédé à Amboise, le 2 mai 1519, Christian Grégoire Epouma a souligné la nécessité d'un partenariat famille-école ou école-famille. « Nous osons croire que si jamais nous mettons au centre la complémentarité et la solidarité, la première institution à être solidaire serait cette République. L'APEEC est une association au service de l'enfant et des familles au niveau de l'école congolaise », a précisé le secrétaire général adjoint de la Fédération africaine des associations des parents d'élèves et d'étudiants.

La remise des diplômes de la deuxième promotion a concerné vingt-trois étudiants dont douze en management, cinq en comptabilité et gestion, puis cinq en interprétariat/traduction et un en Executive MBA. La dernière formation est destinée aux cadres ayant déjà travaillé au moins trois années comme manager et est organisée

en partenariat avec Sciences po en province. Créée en 2006, la Haute école Léonard-de-Vinci forme actuellement dans cinq filières : management d'entreprise, comptabilité et gestion, gestion des ressources humaines, droit des affaires, interprétariat et traduction. « En interprétariat/traduction, nous sommes la seule école au Congo. Former les interprètes est très exigeant, cela demande beaucoup de moyens intellectuels et financiers. Nous devons diplômer les premiers traducteurs avec bac+3, bientôt avec bac plus cinq, nous serons les premiers interprètes », a commenté l'administratrice générale de cet établissement privé, Françoise Mougondo Pierret.

Félicitant les récipiendaires au nom de la direction générale de l'enseignement supérieur, Manuel Nguié les a exhortés à redoubler d'efforts pour les combats futurs et à mettre en exergue les enseignements reçus sur le terrain de la pratique. Selon lui, cette cérémonie constitue un cadre d'émulation et de promotion des valeurs de qualité, d'éthique et d'excellence dans ce sous-secteur. « Nous vous demandons de travailler davantage... Aux responsables et enseignants de l'établissement, la direction générale de l'Enseignement supérieur vous exhorte à plus d'ardeur, de rigueur et de discipline au travail afin de renforcer le développement des synergies des partenariats et des programmes innovants », a conclu Manuel Nguié.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

Prise en charge de 1.047 agents de l'État en décembre

L'opération a été annoncée le 4 novembre par le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, lors de sa rencontre avec le bureau du collectif des agents de l'État admis à la retraite en 2012, conduit par son président Dewis Ngoulou Tsiba.

Bénéficieront de leur paiement de pension quelque 1.047 agents admis à la retraite en 2012, disposant de leurs arrêtés de concession de pension. Cette mesure de prise en charge se poursuivra en 2014, après la publication des arrêtés de concession de pension. Les modalités de paiement des pensions en décembre prochain ont été décidées à l'issue des concertations entamées entre le gouvernement et le bureau du collectif des agents de l'État admis à la retraite l'année dernière.

La communication du ministre a notam-

ment porté sur l'atomisation de la retraite, les arrêtés de concession de pension publiés de 1.047 agents de l'État admis à la retraite en 2012, le reste des dossiers en cours de traitement et les mois de paiement des pensions. D'après Florent Ntsiba, les prestations sociales des recettes totales de la caisse de retraités des fonctionnaires atteindront 3.422.800.000 et 3.520.000.000 FCFA, soit une proportion de 86% et 88% en novembre et décembre 2013.

Les nouveaux pensionnés de 2013, qui interviendront en 2014, bénéficieront des avantages induits par la réforme en cours du système de sécurité sociale avec la dotation d'un comité de direction et d'un organe de participation sociale. Ils ont pour mission de veiller sur l'équilibre financier des régimes obligatoires de sécurité sociale ainsi que de contribuer à la gestion de l'or-

ganisme à travers la couverture adéquate des prestations sociales. Le ministre a, par ailleurs, invité le bureau du collectif à rejoindre les acteurs du dialogue dans la recherche des solutions les plus appropriées. Pour le président du collectif des agents de l'État admis à la retraite en 2012, Dewis Ngoulou Tsiba, « Un compromis a été trouvé entre le ministre de tutelle et le bureau du collectif. Donc, nous ne pouvons plus revenir sur nos décisions qui consistaient à rencontrer les hiérarchies des institutions », a-t-il rappelé au sujet d'éventuelles réclamations auprès du ministère des Finances. Autrement, ils n'ont pas voulu que le paiement se passe en deux mois afin de permettre au gouvernement de s'organiser et d'éviter les frustrations auprès des agents.

Lydie Gisèle Oko

Les retraités des municipalités du Congo revendiquent leurs dus

Dans une déclaration publiée mardi à Brazzaville, l'Union des retraités des municipalités du Congo (URMC), par l'entremise de son vice-président, Gabriel Mabanda, a demandé à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le paiement de leurs arriérés des pensions et rappels.

L'URMC réclame aussi le paiement des salaires impayés aux agents municipaux victimes des événements socio-politiques des années 1998 et 1999 ainsi que l'arriéré de salaire de décembre 1996 dû à l'ensemble des agents municipaux de Brazzaville et Dolisie. « Considérant que le paiement des arriérés de pensions amorcé en 2012 au titre des années 1997-1998 a été

interrompu sans autre forme de procès ; que cette attitude qui constitue un manquement notoire à l'exécution des instructions du président de la République ne saurait durer plus longtemps sans susciter une réaction des retraités affiliés à la CNSS », dit la déclaration.

Attendu que la CNSS reste redevable de 15 trimestres depuis 1999, l'assemblée a exigé sur le paiement des arriérés de la CNSS, la mise en place d'une commission paritaire réunissant le ministère des Finances chargé du portefeuille public, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, la direction générale de la CNSS et les représentants des retraités. Cette commission aura

pour missions essentielles : de fixer un échéancier fiable de paiement des 15 trimestres d'arriérés de pensions dus ; d'évaluer les rappels et d'en fixer les modalités de paiement.

De même, sur les arriérés dus au titre de l'année 1997, l'assemblée demande le paiement des arriérés des agents municipaux du fait de la guerre civile, arriérés dont le dossier se trouve à la CCA. Autre paiement exigé celui de l'arriéré de salaire de décembre 1996 devant intervenir avant le 30 novembre 2013. La déclaration précise qu'une partie du montant est déjà viré à la Banque congolaise de l'habitat (BCH).

Guillaume Ondzé

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com | Relations clients : +242 06 509 4 509 (Congo) | +33 01 75 77 78 77 (France) | E-mail: relations.clients@flyeca.com

Cabinet Dentaire SEMINET

RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, PowerPoint et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser.

La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2ième étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Les femmes peuvent l'éviter »



Du **04** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Brazzaville

DÉPISTAGE GRATUIT

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Mieux vaut prévenir que guérir »



Du **14** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Oyo

VACCINATION GRATUITE
CHEZ LA FILLE DE 9 À 13 ANS

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

MALI

Les opérations d'identification des meurtriers des deux journalistes français sont en cours

Après l'assassinat samedi près de Kidal, dans le nord du pays, des envoyés spéciaux de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, des opérations ont été lancées pour tenter de retrouver les meurtriers, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

« Des opérations pour identifier un certain nombre de personnes dans des campements ont été lancées dimanche et étaient toujours en cours lundi pour retrouver les auteurs de l'enlèvement suivi du meurtre par balles des deux journalistes de Radio France International (RFI), Ghislaine Dupont et Claude Verlon (...). À l'heure actuelle, on n'a pas de certitude sur qui a commis cet assassinat. On va tout faire pour retrouver les assassins, les punir, les châtier », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Alors que des enquêteurs français sont attendus au Mali dans le cadre de ces opérations, une source à la gendarmerie de Gao, la plus grande ville du Nord-Mali, a affirmé qu'une « dizaine de suspects a déjà été interpellée dans la région de Kidal ». Ce qu'a démenti le ministre français en charge de la Défense. « Pour nous, France et Serval, (nom de l'opération militaire française au Mali), aucune arrestation. Mais les militaires français disposent d'indications permettant de remonter la trace des meurtriers des deux reporters français », a fait savoir son entourage.

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a indiqué : « Ghislaine Dupont a été assassinée de deux balles dans la poitrine et Claude Verlon a reçu trois balles en pleine tête. » Malgré cela, les circonstances de la mort des deux journalistes enlevés et exécutés

en plein jour ne sont toujours pas connues. Le ministre malien de la Défense Soumeilou Boubèye Maïga a justifié cette difficulté par le fait que « la souveraineté de l'État n'est pas effective » dans cette région. « La situation de Kidal est telle que toutes les infiltrations sont possibles, dont celle d'islamistes armés radicaux de groupes liés à Al-Qaïda qui avaient occupé la ville et tout le nord du Mali pendant plusieurs mois en 2012, avant de fuir l'arrivée de l'armée française en janvier 2013 », a-t-il noté.

L'assassinat de Ghislaine Dupont et Claude Verlon a suscité une vague d'émotion et d'indignation à travers le monde. Après avoir appris le même jour avec consternation la mort de deux journalistes de Radio France International, le président français François Hollande a exprimé « son indignation à l'égard de cet acte

odieux ». La communauté internationale et les organisations des journalistes à travers le monde ont condamné ce meurtre. Toutes les voix qui continuent à s'élever demandent que « la lumière soit faite » le plus rapidement possible sur les circonstances du décès de ces professionnels de la presse.

À en croire le témoignage d'Ambery Ag Rhissa, le représentant du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg) que les journalistes venaient d'interviewer et qui a assisté à leur enlèvement, les agresseurs de ces derniers parlaient tamachek, la langue des Touareg. La ville de Kidal est le berceau de la communauté touareg et du MNLA, organisation aujourd'hui divisée entre partisans d'un dialogue avec les autorités maliennes et ceux qui veulent à tout prix la partition du Mali par le moyen des armes.

Nestor N'Gampoula

EXPOSITION UNIVERSELLE 2020

Le Brésil sollicite l'appui du gouvernement congolais

Dans une lettre officielle adressée aux autorités congolaises, la République fédérale du Brésil a sollicité, via son ambassade, le soutien du Congo à la candidature de la ville de Sao Paulo comme siège de l'Exposition universelle de l'année 2020. « Le gouvernement brésilien prie le gouvernement congolais de bien vouloir exprimer sa préférence à la ville de Sao Paulo », précise en substance la correspondance adressée au ministère congolais des Affaires étrangères. Prélude à l'organisation des dites élections prévues le 27 novembre au siège du bureau international des expositions à Paris, le secrétaire exécutif du comité de candidature de Sao Paulo, Luis Francisco de Tolero, a fait, le 5 novembre, le plaidoyer auprès des autorités congolaises.

Au cours de son séjour, le secrétaire exécutif a successivement rencontré Lydie Pongault, conseiller, chef du département de la Culture et des Arts auprès du président de la République, Jean-Claude Gakosso, ministre de la Culture et des Arts, et Chantal Apoyolo, chargée de la coopération au ministère congolais des Affaires étrangères.

Guy-Gervais Kitina

ONU

Le Congo élu membre du Conseil économique et social

Le Congo a été élu, le 30 octobre par l'Assemblée générale de l'ONU, membre du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans, qui débutera dès janvier 2014.

L'élection du Congo à ce poste traduit, sans nul doute, les efforts du gouvernement enclenchés ces dernières années pour le bien-être des populations et sa bonne gestion des finances publiques. Parmi les pays africains élus également à cette institution des Nations unies, citons le Togo, le Botswana et la République démocratique du Congo (RDC). Les autres pays élus le jour même sont Antigua et Barbuda, le Bangladesh, le Danemark, la Géorgie, le Guatemala, le Kazakhstan, Panama et la Serbie. Les nouveaux membres ont été élus de la manière suivante : quatre pour l'Afrique, quatre pour les pays de l'Asie et du Pacifique, trois pour les pays de l'Europe de l'Est, trois pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et quatre pour les pays de l'Europe occidentale et des autres pays.

L'Assemblée générale de l'ONU a élu dix-huit membres du Conseil économique et social et pourvu cinq des sept sièges vacants au Comité du pro-

gramme et de la coordination. La Chine, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Fédération de Russie, la Suède et le Royaume-Uni ont été réélus.

Le Conseil économique et social de l'ONU compte cinquante-quatre membres dont dix-huit sont élus chaque année par l'Assemblée générale pour des mandats de trois ans. Les membres sortants sont immédiatement rééligibles. Créé par la Charte de l'ONU, le Conseil est l'organe principal de coordination des activités des Nations unies et de ses agences et institutions spécialisées dans les domaines économique et social et autres domaines connexes. Il agit sous l'autorité de l'Assemblée générale. Il est l'instance suprême pour l'examen des questions économiques et sociales internationales et la formulation de grandes orientations. Le Conseil est également le principal artisan de la coopération internationale pour le développement. Il tient des consultations avec les Organisations non gouvernementales et maintient un lien indispensable entre l'ONU et la société civile.

Tiras Andang

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants africains satisfaits de leur vie universitaire en Italie

Malgré le coût élevé des frais d'inscription et des frais de logement, les étudiants africains apprécient de faire leurs études dans la péninsule.

Une étude publiée lundi sur les universités italiennes montre que les étudiants étrangers y constituent désormais une minorité de plus en plus visible et que l'Italie est une destination des plus demandées. Les étudiants inscrits dans les différentes facultés en Italie proviennent cette année de quelque 98 pays. Ils sont présents dans 61 établissements supérieurs et sont inscrits dans une vaste palette de secteurs, des plus classiques ; techniques ou généraux.

L'enquête note toutefois que la grande majorité de ces étudiants reste confrontée aux problèmes liés au coût élevé des frais d'inscription et de logement. D'où une tendance quasi généralisée à vouloir mener à la fois études et travail. Trois étudiants étrangers sur quatre travailleraient pour se sortir de cette situation. Mais, soulignent les enquêteurs, il s'agit dans la plupart des cas, de travail au noir : mal rémunéré et exposé aux risques ; sans réelles garanties ni correspondance avec la filière d'étude. L'enquête, menée par des universitaires de di-

verses provenances et spécialités, montre que les secteurs qui « recruteraient » le plus cette main d'œuvre taillable sont la restauration et les emplois précaires de BTP (construction). Mais cette situation permet également de résoudre deux problèmes en un : en même temps qu'ils travaillent et s'efforcent de s'appliquer dans leurs établissements, les étudiants étrangers contribuent pour une part non négligeable au PIB de leurs pays de provenance. Un sur quatre envoie de l'argent au pays, est-il affirmé.

C'est peut-être ce qui explique qu'ils soient généralement satisfaits de leur situation, et que seuls 4% d'entre eux, des Asiatiques en particulier, se disent peu satisfaits de leur condition. Parmi les étudiants qui sont d'un avis contraire et restent optimistes, les premiers sont ceux en provenance d'Afrique, suivis de ceux venant d'Amérique (latine, surtout), soulignent les chercheurs. Seul bémol pour eux : leur situation devient problématique dès lors que s'achèvent leurs études en Italie. Très peu trouvent un emploi qualifié ici ou dans leurs pays, même quand ils décident de rentrer.

Lucien Mpama

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à 149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

DOUANE

Cotecna forme les douaniers congolais sur le scanner

Dans le cadre des actions de la société Cotecna en République du Congo et entres autres du renforcement des compétences de l'administration douanière, une formation sur le scanner a été initiée du 08 au 25 octobre à la Direction Générale de Cotecna à Pointe-Noire.

Une fois de plus, Cotecna a marqué

le scanner, le module de sensibilisation à la radioprotection et les modules propres à chaque spécificités des sessions proposées.

Aujourd'hui avec les connaissances acquises lors de cette formation, et à travers l'utilisation optimale du scanner, ces derniers pourront mieux déterminer le niveau d'intervention adéquat pour chaque transaction

l'administration douanière d'être au même diapason qu'avec les douanes du 21e siècle.

Dans le cadre de renforcement des capacités douanières, Cotecna a multiplié depuis 2006, les séminaires dédiés exclusivement aux agents douaniers sur des thèmes aussi variés que : la valeur transactionnelle, le classement tarifaire, les règles d'origines et



son appui à l'administration publique congolaise en organisant cette formation. Au total plus de 30 douaniers ont pris part à cette formation et cet effectif tient compte du nombre de personnel nécessaire, des congés et des absences. En réalité, il s'est agit d'un transfert de savoir, ce afin de permettre aux douaniers congolais de répondre positivement aux activités des douanes sur le site scanner du port autonome de Pointe-Noire.

La formation a été assurée par Christian Gustin, Directeur Scanner au

commerciale, selon le type de marchandises à inspecter. Et grâce aux solutions de technologie du scanner (inspection non intrusive des marchandises), ils peuvent également mieux vérifier le contenu des conteneurs sans devoir procéder à une inspection physique classique beaucoup plus longue et donc plus coûteuse.

Il faut dire que Cotecna est l'une des premières entreprises privées à proposer des solutions intégrées de vérification par scanner à forte densité énergétique dans le cadre de l'inspec-

le contentieux douanier, l'analyse d'image scanner et l'analyse de risque. Cotecna a également formé les douaniers sur son système de données (Cotes) ce qui leur permet de consulter les valeurs attestées par ses services ainsi que les statuts de ses certificats.

Et depuis 2006, date marquant le début de sa présence en République du Congo, plus de 500 agents douaniers ont déjà bénéficié des formations dispensées par ses services.

Rappelons que, la fin de cette forma-



Congo et des experts du groupe Cotecna venus spécialement de l'étranger. Elle s'est déroulée en trois sessions de cinq jours : la session du 8 au 12 octobre était consacrée au Management d'un site scanner, celle du 14 au 18 octobre aux techniques d'analyse image et enfin celle du 21 au 25 octobre aux techniques de maintenance d'un scanner mobile. Chaque session était composée d'un module, à savoir module général

à destination pour les douanes. C'est en fait l'entreprise la plus expérimentée dans ce domaine. La société Cotecna a installé le premier scanner mobile au Congo (en 2010) dans le port autonome de Pointe-Noire afin d'aider le gouvernement congolais dans ses programmes de développement de compétences pour les douanes et dans la sécurisation des recettes douanières et de la fluidification du trafic portuaire. Cet outil a permis à

tion a donné lieu à une remise officielle des certificats de formations ; la cérémonie de clôture et de remise des diplômes a eu lieu le vendredi 25 octobre en présence de Christophe Guyant, Directeur Général de Cotecna et de Benjamin Oko, Chef des Services Généraux, représentant la Directrice Départementale des Douanes de Pointe-Noire. Et pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dinatoire a été servi à tous les convives.

9^e ÉDITION DU PRIX KADIMA

Trois auteurs des langues africaines et créoles récompensés

Les Camerounais Aliou Mohamadou, Emmanuel Mbenda et le Rwandais François-Xavier Gasimba Munezero ont été sacrés lauréats de la 9^{ème} édition du Prix littéraire Kadima dans les catégories langue et description linguistique, traduction et littérature.

La cérémonie, présidée par l'écrivain Cheikh Hamidou Kane et le Pr Szinho Francisco Matsinhe, de l'Académie africaine des langues et jury, s'est déroulée les 28 et 29 octobre au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dans la catégorie Prix des langues : c'est « *Le Dictionnaire des mots grammaticaux et dérivatifs du peul (parlers du Fuuta-Tooro)* », d'Aliou Mohamadou (Cameroun) qui a été primé. Cet ouvrage de 217 pages est l'un des rares dictionnaires africains exemplifiés sur les morphèmes grammaticaux. Il est constitué d'un corpus de plusieurs textes provenant de l'une des principales variantes dialectales du peul, le pulaar du Fuuta-Tooro, parlé en Mauritanie, au Sénégal et dans l'ouest du Mali.

Clarté, forme matérielle, lisibilité, langue académique, sont autant d'atouts que compte cet ouvrage novateur. La justesse de la description linguistique, la fonctionnalité et l'intérêt de l'analyse, la profondeur et la valeur scientifique de l'étude, l'ampleur du travail, par le nombre de pages, complètent ce palmarès. On note enfin que cet ouvrage sera d'une grande utilité pour les enseignants, les descripteurs du pulaar, les professionnels ou les autres utilisateurs de la langue.

Dans la catégorie Prix de la traduction : c'est le recueil de « *Proverbes bassa* », d'Emmanuel Mbenda (Cameroun) qui l'a remporté. Ce recueil de 323 proverbes en langue bassa, traduits en français, est agrémenté d'explications et de commentaires pour appréhender le sens de chaque proverbe. La langue de ces proverbes est ici comprise comme modalité dialectale générale dans laquelle sont admis les usages de la grammaire et du lexique les plus habituels. Elle fait attention aux différents contextes linguistiques et à partir d'eux retrouve le ton général de la pensée, de la phrase et des mots. Ce recueil constitue pour cette communauté une référence culturelle et identitaire et un exemple à suivre pour

l'inscription de l'Afrique en quête de ré enracinement dans le monde.

Enfin dans la catégorie Prix de littérature : c'est le recueil de poèmes « *Ibiruhuko* » (Les Vacances), de François-Xavier Gasimba Munezero (Rwanda) qui est venu en tête. Ce recueil de dix-sept poèmes écrits en kinyarwanda s'est distingué par son originalité et sa portée culturelle. L'auteur qui s'inscrit dans la tradition poétique et culturelle de son pays, navigue avec bonheur dans les différents registres où le lyrisme, la musique, le pathétique, l'épique, la didactique et l'épédicte s'entremêlent pour faire de ce recueil une carte à travers laquelle on peut connaître le pays et le visiter. L'intention de l'auteur est également de montrer que la littérature rwandaise, en particulier, la poésie, a survécu aux aléas de l'Histoire, aux intempéries de l'impérialisme culturel et de la mondialisation. L'excellence du style autant que la beauté de la langue ont contribué à emporter l'adhésion du jury pour cette œuvre exceptionnelle.

Le Prix Kadima : 24 ans déjà !

Le Prix Kadima, institué par l'OIF en 1989, en hommage à l'œuvre de l'éminent linguiste congolais Kadima Kamuleta Nduji, qui a été d'un apport considérable à la connaissance sur l'Afrique en général et sur la RDC en particulier, dans le domaine de la linguistique, a pour but de valoriser et de promouvoir les langues africaines et créoles en encourageant les recherches appliquées et les efforts de création littéraire et de traduction. Il est décerné tous les deux ans aux auteurs d'œuvres inédites rédigées dans l'une de ces langues ou en français s'il s'agit d'une traduction. Pour cette neuvième édition du Prix, dix-neuf ouvrages ont été présentés, représentant 12 langues africaines et créoles : le peul, dans ses variantes fulfulde et pulaar, le mooré, le swahili, le lingala, le kikongo, le wolof, le bassa, le tshiluba, le kinyarwanda, le créole haïtien et le mèdeumbà.

Tiras Andang

MUSIQUE

Le gouvernement rend un hommage anthume à Nganga Édo

Le 29 septembre, l'artiste a célébré ses 60 ans de carrière musicale et ses 80 ans d'âge en privé. Le 31 octobre, soit un mois après, il a été solennellement honoré par le gouvernement de la République, au cours d'une cérémonie organisée dans les jardins du ministère de la Culture et des Arts.

La célébration des 60 ans de carrière musicale et des 80 bougies du doyen de la musique congolaise Édouard Nganga dit Nganga Édo pour les intimes est une preuve inestimable que les artistes ont dorénavant leur place dans le pays.

Les musiciens témoignent...

Mass Massengo, 55 ans de carrière musicale, connaît Nganga Édo depuis 1955. « *Nous avons fait beaucoup de choses ensemble. Édo, c'est un doyen de la musique congolaise. C'est bien que le ministre commence à penser aux artistes. Ce que j'aime en Édo, c'est qu'il est persévérant et qu'il aime ce qui est bien fait* », a-t-il reconnu. L'artiste musicien Michel Boyimbanda a également témoigné : « *J'ai commencé par suivre mon aîné Nganga Édo en montant sur les murs du bar Faïgnond. Je faisais le Ngembo. Je dis publiquement ici que c'est grâce à ce doyen que j'ai été reçu au sein de l'orchestre OK Jazz. Si j'ai quitté Kinshasa pour revenir à Brazzaville, c'est également grâce à lui... Ce genre d'initiative ne doit pas s'arrêter là, elle doit continuer avec d'autres artistes.* »

Le musicien Clotaire Kimbolo a déclaré : « *J'ai connu Nganga Édo alors que je n'avais que 14 ans. Ce jour-là son orchestre Négro succès devait affronter l'orchestre Africa Jazz de Grand Kallé. Très brillant, son orchestre a dominé celui de Grand Kallé avec la chanson Aimée wa bolingo de Nganga Édo.* »

Une chanson interprétée séance tenante par les artistes avec la montée sur scène de Nganga Édo sur le rythme du groupe Karaoké.

Une surprise qui a fait parler d'elle

La surprise de cette matinée solennelle pour Nganga Édo a été le cadeau d'anniversaire du ministre de

la Culture et des Arts (RDC), Christophe Muzungu, a reconnu le talent de l'artiste et apprécié le geste du ministre Jean-Claude Gakosso. « *Édo Nganga, c'est un grand, un père pour moi. J'étais très petit lorsque sa chanson Aimée wa bolingo faisait succès à Kinshasa. En plus, il est né à Kinshasa bien qu'il soit originaire du Congo-Brazzaville. Les Kinnois sont les natifs de Kinshasa et en ma qualité de président des natifs de Kinshasa, c'est un membre de mon association. Je souhaite un bon anniversaire à ce doyen de la musique congolaise* », a rappelé Christophe Muzungu. Et d'ajouter : « *J'ai beaucoup apprécié le geste du ministre Jean-Claude Gakosso, celui de reconnaître les capacités artistiques de quelqu'un de son vivant. Nganga Édo, c'est un grand artiste qui a beaucoup apporté au plan culturel entre Kinshasa et Brazzaville.* »



Le ministre de la Culture et des Arts remettant les clés de contact de sa voiture à Nganga Édo (DR)

La Culture offert à l'artiste : une voiture de marque Toyota Avenis. Les clés de contact de cette voiture lui ont été remises publiquement. Un geste hautement apprécié par le bénéficiaire qui n'a pas manqué d'interpeller la jeune génération des chanteurs : « *Le ministre de la Culture et des Arts m'a surpris. Je suis tellement comblé pour sa reconnaissance. Je lui serai toujours reconnaissant, surtout qu'avec mes 80 ans, je traîne un peu la patte. Ce cadeau me va droit au cœur. Je conseille à mes jeunes frères artistes de se comporter correctement. Ils doivent aussi soigner leurs textes. Me concernant, j'affectionne particulièrement Aimée wa bolingo.* »

Christophe Muzungu évoque l'artiste...

Présent à la cérémonie, l'ambassadeur de la République démocratique

du Congo (RDC), Christophe Muzungu, a reconnu le talent de l'artiste et apprécié le geste du ministre Jean-Claude Gakosso. « *Édo Nganga, c'est un grand, un père pour moi. J'étais très petit lorsque sa chanson Aimée wa bolingo faisait succès à Kinshasa. En plus, il est né à Kinshasa bien qu'il soit originaire du Congo-Brazzaville. Les Kinnois sont les natifs de Kinshasa et en ma qualité de président des natifs de Kinshasa, c'est un membre de mon association. Je souhaite un bon anniversaire à ce doyen de la musique congolaise* », a rappelé Christophe Muzungu. Et d'ajouter : « *J'ai beaucoup apprécié le geste du ministre Jean-Claude Gakosso, celui de reconnaître les capacités artistiques de quelqu'un de son vivant. Nganga Édo, c'est un grand artiste qui a beaucoup apporté au plan culturel entre Kinshasa et Brazzaville.* »

La cérémonie a été clôturée par la prestation de l'orchestre Les Bantous de la capitale qui ont notamment interprété Comité ya batoueya.

Bruno Okokana

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

L'attente se fait longue

Logés désormais à l'enseigne de l'expédition des affaires courantes, les ministres sortants sont réduits dans l'expectative, s'interrogeant déjà sur ce que sera leur sort.

Depuis que le premier ministre Augustin Matata Ponyo leur avait instruit de ne plus prendre des actes de disposition de quelle que nature que ce soit dans leurs portefeuilles respectifs, ils

dans l'opinion l'image des gens qui travaillent. Pour sa part, Augustin Matata Ponyo de qui l'on attend la présentation d'une lettre de démission conformément aux usages afin de constater la vacance de son poste paraît serein. Prétendant à sa propre succession, l'homme continue de travailler assidûment. Le fait qu'il a réfectionné l'hôtel du gouvernement relooké à son goût en dit plus sur sa motivation à rester cloîtré dans son fauteuil, même s'il doit faire face à d'autres challengers tout aussi dignes de la confiance du chef de l'État. Cependant, l'attente commence à se faire longue. À l'opposition et à la société civile d'où proviendra une brochette des membres du prochain gouvernement, l'heure est aux reniements en vue de repositionnement.

Tout porte à croire que cette situation attentiste risque de se prolonger davantage d'autant plus qu'il faudra recenser en amont les membres de la nouvelle majorité parlementaire pour ensuite déterminer les partis ou regroupements politiques qui composeront le futur gouvernement d'après un critérium bien pensé.

Ce qui requiert la nomination d'un informateur pour mener à bien ces conciliabules au terme desquelles des personnes répondant à un certain profil sur fond d'un équilibre géopolitique seront désignées à différents postes. Visiblement, les Congolais ont encore de beaux jours devant eux avant de voir la nouvelle équipe ministérielle prendre corps.

Le chef de l'État est donc appelé à agir au plus vite afin de sortir l'exécutif national de la léthargie dans laquelle l'a empêtré cette situation paralysante qui a sensiblement réduit la marge de manœuvre des ministres avec un effet néfaste sur les équilibres macroéconomiques.

Alain Diasso



Matata Ponyo et quelques membres de son gouvernement

Tout est à l'arrêt. La machine exécutive du pays semble être paralysée depuis l'annonce par le chef de l'État, de la formation d'un nouveau gouvernement dit de cohésion nationale. Saluée par l'opinion publique et boudée par les ministres sortants, cette perspective inquiète dans la mesure où elle bloque les initiatives au niveau des institutions en attente de nouveaux animateurs. Au gouvernement par exemple, les ministres et vice-ministres n'ont plus de cœur à l'ouvrage. Ils vivent avec un stress permanent qui ne sera résorbé que le jour où ils auront la certitude de ne pas être concerné par le remaniement. Un coup d'œil furtif dans les cabinets ministériels laisse entrevoir la morosité ambiante qui gangrène leur fonctionnement par ces temps qui courent.

Excepté quelques ministres qui continuent à œuvrer comme si de rien n'était en étant aux commandes de leur secteur, la plupart y ont carrément renoncé préférant se tourner les pouces dans leurs bureaux climatisés.

sont sur le qui-vive. Leurs dernières énergies, ils les consacrent dans des « démarches » et autres contacts nécessaires en vue d'assurer leur maintien en poste. Ceux qui se savent déjà partants en raison des contreperformances enregistrées tout au long de leur mandat sont prêts à tous les excès juste pour garder leurs postes juteux. Le clivage s'est davantage creusé entre le Premier ministre qui visiblement semble avoir la tête ailleurs, et ses ministres qui, d'après certaines indiscrétions, ne recevraient plus depuis un bon bout de temps des correspondances émanant de son cabinet.

Recenser la nouvelle majorité

Logés dorénavant à l'enseigne de l'expédition des affaires courantes, les ministres sont réduits dans l'expectative ne sachant pas de quoi demain sera fait. Réputés bureaucrates, la plupart se découvrent aujourd'hui les talents de tribun en répondant à toutes les sollicitations, juste pour assurer une certaine « visibilité » en faisant passer

PROVINCE ORIENTALE

Des déplacés de guerre de Lagabo refusent de regagner leurs villages

Les réfugiés arguent que les conditions sécuritaires ne sont pas encore réunies pour garantir leur retour.

Plus de vingt mille déplacés de guerre qui ont trouvé refuge dans le village de Lagabo, en Province orientale, refusent de retourner dans leurs villages. Ils ont indiqué que les affrontements entre les Fardc et les miliciens de FRPI de Cobra Matata ont lieu tous les temps aux alentours du village de Gety et qu'il serait trop tôt pour eux de rentrer dans leurs villages. Selon leur président, Crysante Akobi, cité par radiokapi.net, les conditions sécuritaires ne sont pas encore réunies pour garantir leur retour. « Dans certains coins, des jeunes gens sont traqués par des militaires. Ils sont assimilés aux miliciens de la FRPI. Des militaires interdisent aux gens d'aller au champ », a-t-il regretté.

Le commissaire intérimaire du district de l'Ituri, Fataki Adroma, cité par la radio onusienne, leur a



exhorté de rentrer. Il les a assurés de l'engagement du gouvernement provincial de réhabiliter des infrastructures scolaires, à doter des élèves d'objets classiques et des enseignants du matériel didactique pour que les déplacés rentrent dans leurs villages. « Nous allons accompagner leur retour avec les

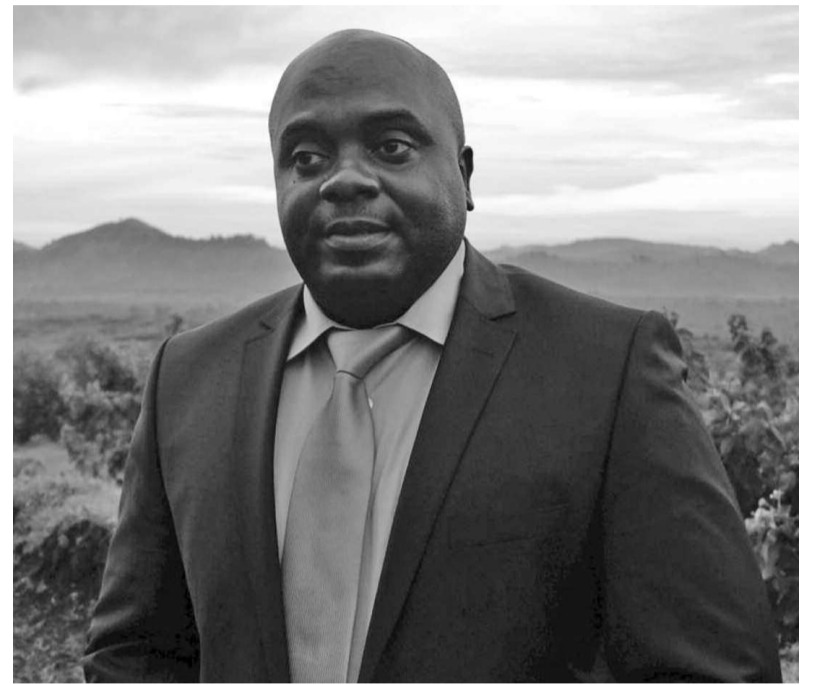
Des déplacés dans l'est de la RDC militaires de l'armée et la police, nous allons instruire tout service de sécurité pour que chacun se comporte en conséquence », a-t-il noté. Ces déplacés, rappelle-t-on, avaient fui, il y a deux mois, des combats entre les Fardc et les miliciens FRPI de Cobra Matata.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Le M23 confirme la fin de sa rébellion à l'Est

Pour l'heure, l'on attend plus que la publication de la Déclaration de Kampala devant conclure les pourparlers entre le gouvernement et le désormais ex-groupe armé.



Bertrand Bisimwa, le chef politique du M23

Dans un point de presse tenu le 5 novembre, Lambert Mende Omalanga a réitéré la volonté du gouvernement à voir les éléments du M23 déclarer publiquement la fin de la rébellion qu'ils avaient lancée au Nord-Kivu il y a de cela presque vingt mois. « Ce n'est qu'après cette déclaration publique du M23, auquel on avait donné un délai de 48 heures pour ce faire, que le gouvernement de la RDC prendra publiquement acte de la renonciation du M23 à la rébellion armée, le temps d'en vérifier la réalité sur le terrain », a ajouté le porte-parole du gouvernement qui a dit s'appuyer sur le chronogramme arrêté lundi par les États de la Sadc et de la Cirgl réunis en sommet à Pretoria (Afrique du Sud). Cinq jours après avoir ainsi pris acte du sérieux de l'engagement de l'ex-rébellion, les autorités gouvernementales congolaises apposeront en toute confiance leur signature aux côtés de celle des représentants du M23 dans la Déclaration de Kampala. C'est de cette manière que le gouvernement entend obtenir la dissolution complète du M23 en maintenant le cap sur les options politique et diplomatique comme l'atteste d'ailleurs la présence de ses délégués à Kampala. Il s'agit, pour l'exécutif national, de parachever les contacts déjà entrepris dans ce sens aussi bien à Kampala qu'à l'intérieur du pays avec la mise en œuvre des recommandations des concertations nationales. Le gouvernement, a déclaré son porte-parole, s'est tout de même réjoui du fait que la direction du M23 ait déclaré, dans un communiqué publié le 5 novembre, « mettre un terme à sa rébellion et de pour suivre par des moyens purement politiques, la recherche des solutions aux causes profondes qui ont présidé à sa création ». Le gouvernement qui en a pris acte considère ce communiqué comme un pas dans la bonne direction. Un signe qui ne trompe pas et qui traduit, si besoin en était encore, les dernières convulsions du M23.

Une grande évolution

C'est dans cette optique les chefs militaires du M23 ont été enjoins à présenter leurs hommes de troupes au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale « dont les modalités sont à convenir avec le gouvernement de la République démocratique du Congo » et ce, conformément au schéma de sortie de crise qui a été convenu à Kampala et finalisé à Pretoria. « Si ce document est authentifié, il aura marqué une grande évolution », a ajouté Lambert Mende.

Sur le terrain des affrontements, il reste plus rien du M23 dont les responsables militaires ont, d'après Lambert Mende, intériorisé leur défaite. Ce, après la récupération par les Fardc des derniers bastions des résidus de la rébellion, à savoir les collines de Mbuzi, Chanzu et Runyonyi. « Une unité commando a saboté le dépôt du M23 de Chanzu dans lequel s'entassaient un nombre très impressionnant d'armes et de munitions en provenance de l'étranger », a ajouté Lambert Mende avant d'indiquer qu'une centaine de mutins du M23 ont été soit capturés, soit se sont rendus eux-mêmes aux troupes loyalistes.

Pour l'heure, l'on attend plus que la publication de la Déclaration de Kampala devant conclure les pourparlers entre le gouvernement et le désormais ex-mouvement armé M23. Il appert qu'une certaine harmonisation de vues se soit dégagée sur onze clauses de cet accord final dont on attend la signature dans les meilleurs délais pour, comme l'a affirmé Lambert Mende, « donner une chance et plus de temps aux actions de désarmement des autres forces négatives qui conditionnent la réhabilitation du Nord et du Sud-Kivu ».

Alain Diasso

MINES

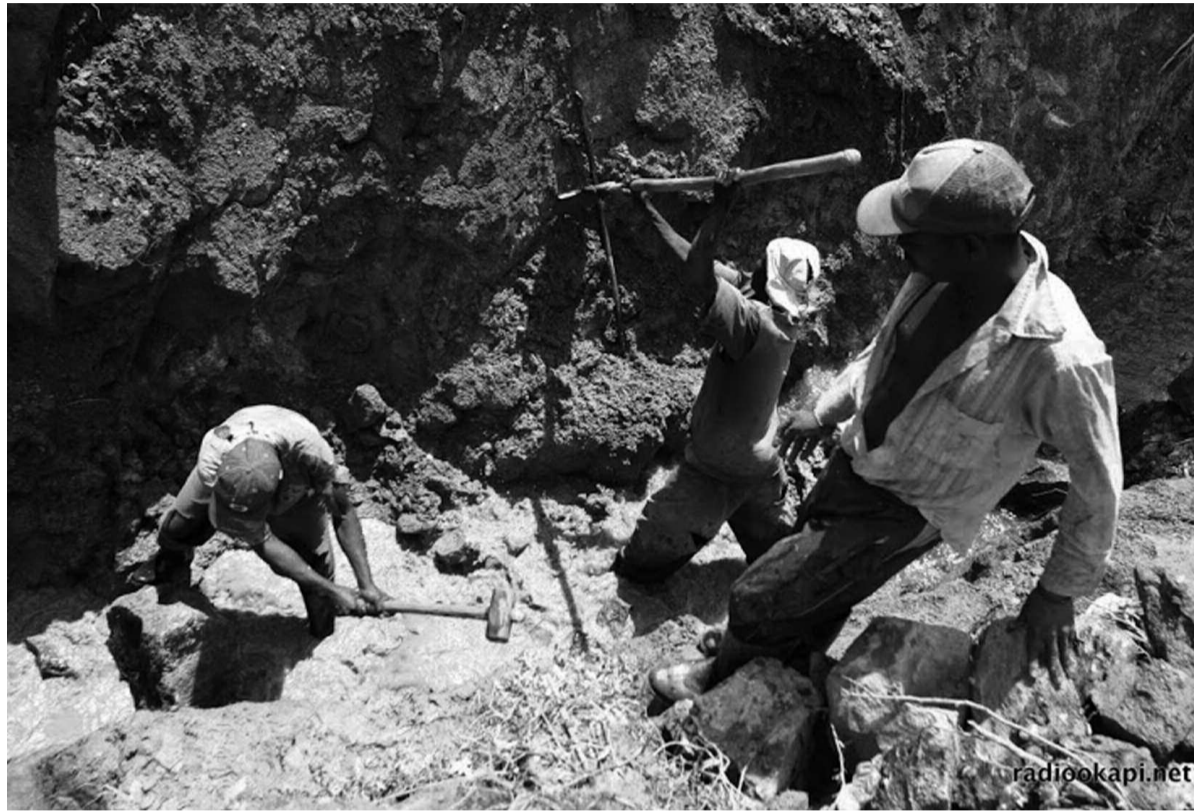
La société Argo-Heraeus SA accusée d'avoir fondu de l'or pillé en RDC

La justice suisse a ouvert, le 3 novembre, une enquête pour «présomptions de blanchiment d'argent en relation avec un crime de guerre et de complicité de crime de guerre».

L'ONG suisse Track Impunity Always (Trial), a déposé, le week-end dernier, une dénonciation pénale contre l'entreprise suisse Argor-Heraeus, l'un des premiers affineurs de métaux précieux au monde, pour «*blanchiment aggravé de matières pillées*». Il est reproché à cette société d'avoir fondu près de trois tonnes d'or pillé en RDC entre 2004 et 2005 lors du conflit armé en Ituri. Dans le cadre de cette procédure, la justice suisse a ouvert, en début de semaine, une enquête.

Pour l'avocat de Trial, Bénédicte Moerlosse, qui est intervenu dans les ondes de radiookapi.net, la valeur de ce minerai est estimée à quarante millions de dollars américains. À l'en croire, l'affinage de l'or fourni par un groupe armé est considéré par le Code pénal suisse comme un crime de guerre et mérite d'être sanctionné pour lutter contre le financement des conflits armés. «*Le but de la procédure que nous menons est de faire que tous les maillons de la chaîne qui alimentent les conflits armés liés aux ressources naturelles soient sanctionnés*», a-t-il expliqué.

De l'avis de ce juriste, en effet, la



Les chercheurs d'or à Ituri

quantité d'or affinée par Argor n'est pas énorme. Mais c'est une question de principe. «*On cherche à envoyer un signal fort. Il n'est pas possible pour des entreprises de blanchir des matières premières pillées ou, comme dans d'autres cas, de se rendre complices de crimes de guerre. Elles seront surveillées et dénoncées*», a-t-il prévenu.

Expliquant l'action menée par son ONG, le directeur de Trial, Philippe

Grant, a estimé qu'«*Argor savait ou devait pour le moins présumer que la matière première qu'elle traitait provenait d'un pillage, qui est un crime de guerre*», selon les Conventions de Genève. Il est noté qu'une équipe de cette association est revenue récemment de l'Ouganda avec des faits nouveaux. Ce qui a permis, a-t-il relevé, de pouvoir récolter des preuves utiles pour une affaire pénale.

À en croire l'association, les militaires du Front nationaliste intégriste finançaient leurs activités grâce au trafic d'or.

Alors que l'or visé a été pillé dans une concession contrôlée par cette milice près de la localité de Mongwalu, au Nord de Bunia en Ituri.

Argor-Heraeus nie les faits

Dans un communiqué cité dans la presse, l'entreprise suisse a balayé

ces accusations d'avoir été ravitaillée par les groupes armés. «*Argor-Heraeus n'entretient aucune relation d'affaires avec des sociétés en Ouganda et Congo. Elle n'a donc jamais effectué d'achat/vente, ni de paiement d'aucun genre dans cette région*», a-t-elle souligné. La société s'est, par contre, dite surprise par la plainte et a décliné toute responsabilité. Elle a, en outre, estimé que les enquêtes menées peu après les faits par l'ONU, le secrétariat d'État à l'Économie et l'Autorité des marchés financiers l'ont mise hors de cause.

On rappelle qu'en 2005 et 2006, alors qu'ils enquêtaient sur la violation de l'embargo sur les armes visant la RDC, un groupe d'experts de l'ONU avait déjà établi la responsabilité d'Argor et d'autres entreprises britannique et ougandaise dans le pillage et le trafic d'or.

Retraçant le circuit de cet or, il a été indiqué qu'un homme d'affaires congolais propriétaire d'une compagnie aérienne s'occupe du transport de l'or qu'il l'achemine vers l'Ouganda où une entreprise locale, Uganda Commercial Impex (UCI) le rachète. Cette dernière le vend, à son tour, à une entreprise britannique basée à Jersey, Hussar, qui fait appel au suisse Argor pour le transformer en lingots.

Lucien Dianzenza

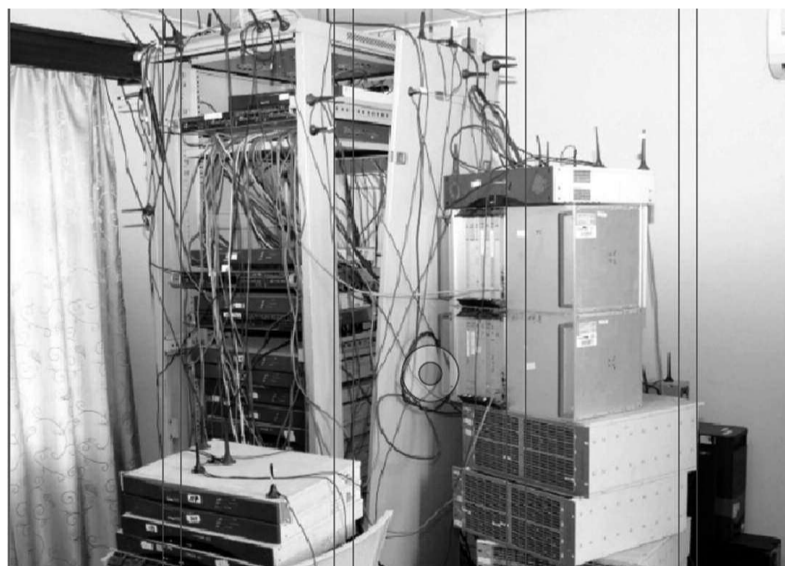
TÉLÉCOMS

Quatrième plate-forme de fraude d'appels internationaux découverte à Kinshasa

Après les deux plates-formes de fraude d'appels internationaux entrants démantelées dans la commune de Ngaliema et un autre sur l'avenue de l'Équateur en plein centre-ville de Kinshasa, les services du ministère des PT-NTIC viennent de tomber sur une station du genre qui opérait dans l'immeuble Batetela.

Une quatrième plate-forme de fraude des appels internationaux entrants a été démantelée le 4 novembre au deuxième niveau de l'immeuble Batetela dans la commune de Gombe à Kinshasa. C'est la preuve de la grande extension de ce réseau frauduleux, s'installant jusqu'en plein centre des affaires et à côté du siège des institutions de la République. Mais cette découverte prouve aussi que la traque lancée par le ministre des PT-NTIC, Tryphon Kin-Kiey Mulumba, récolte un succès réel.

Mais le démantèlement total, indique-t-on du côté de ce ministère ayant les télécoms en charge, exige une plus grande mobilisation des moyens humains, technologiques et financiers, aussi une plus grande collaboration au niveau des institutions, ministères et services de l'État. Arrivé sur les lieux, Kin-kiey Mulumba a indiqué que la traque allait se poursuivre sans désempa-



Matériel d'une plate-forme de fraude d'appels téléphoniques internationaux entrants à Kinshasa

rer avec la collaboration de la police et du ministère de la Justice pour une plus grande implication du parquet, mais surtout pour que les tribunaux se saisissent rapidement de tous les criminels interpellés et les sanctionnent à la mesure de leur forfaiture.

Mais l'action du ministre des PT-NTIC ne vise pas uniquement à punir, elle est également à situer dans une perspective pédagogique et citoyenne, la peur du gendarme étant le commencement de la sagesse. En fin de compte, c'est une question de responsabilité, avait rappelé le ministre Kin-Kiey lors de son point de

presse du 2 novembre; responsabilité par rapport au budget de l'État qui attend un coup de fouet conséquent dans ses recettes pour l'exercice 2014. Un simple calcul permet de situer l'effort attendu du ministère des PT-NTIC et la responsabilité qui est la sienne dans le succès du programme d'action du gouvernement. Les pertes dues à la fraude des appels internationaux entrants étant estimées entre 10 et 12 millions de dollars par mois, les recettes annuelles à engranger devraient se situer entre 120 et 144 millions par an.

Martin Enyimo

MÉDICAMENTS CONTREFAITS

Bientôt la création d'un réseau régional de lutte contre le fléau

La question fait l'objet d'une formation régionale ouverte depuis le 4 novembre au centre Caritas qui réunit les délégués venus de l'Angola, de la Zambie, du Kenya, du Congo-Brazza et ceux de la RDC auxquels se sont joints les experts venus d'Europe.

L'objectif de la formation qui se veut un cadre d'échange d'expériences entre les différents délégués est de fournir aux participants des connaissances pour établir un réseau de point de contact unique (PUC) et de coopérer entre les PUC dans la région; de montrer les domaines de coopération entre toutes les autorités concernées aussi bien celles du niveau national qu'international.

Au cours de la même formation, il sera aussi question d'identifier les domaines et présenter des outils pour la coopération entre toutes les autorités concernées aux niveaux national et international; de fournir des connaissances nécessaires à la mise en place et à la maintenance d'un réseau de points de contact uniques et pour l'organisation de la formation de suivi dans les pays des participants. Ouvrant cette formation, le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay, note que les participants vont examiner comment mettre en place un réseau entre les points de contact unique pour lutter efficacement contre la contrefaçon des médicaments et des infractions similaires pour protéger la santé publique. Il reste par ailleurs convaincu que la lutte contre la contrefaçon, fléau qui menace tous les pays, implique «*une action multidisciplinaire et multisectorielle et nécessite, par conséquent, une coopération régionale et internationale*».

Après cette formation, il sera procédé, comme l'a fait savoir la directrice générale de l'inspection des médicaments en Belgique, Josiane Van Der Elst, à l'installation d'un réseau de collaboration qui doit être consolidé et pérennisé. On doit profiter de cette formation, soutient-elle, pour consolider ce réseau et avoir des contacts pérennisés dans chaque État au cas où surviendrait un problème dans une frontière donnée qu'on ait au moins un point focal sur le terrain qui devra suivre la situation.

Aline Nzuzi

FÊTE DU LIVRE

Les rendez-vous à ne pas manquer mercredi et jeudi

À commencer par l'inauguration et le vernissage de l'exposition Les enfants de Kinshasa qui va marquer l'ouverture de l'évènement la soirée du 6 novembre à la bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles, une série de rencontres dont l'exposé sur les écrits de Conrad à Kabila sont ouvertes à tous.

Les planches de la bande dessinée d'Hyppolyte, un reportage sur les enfants de

rues et les Églises de réveil va donner le ton de la Fête du livre dont le lancement est prévu à 18h au centre culturel belge. Il s'ensuivra, l'heure suivante, la présentation de L'homme qui répare les femmes, ouvrage de la journaliste belge Colette Braeckman prévu à l'Espace Bilembo situé à proximité du rond-point Somicat.

La seconde journée de la Fête du livre va s'ouvrir

avec la librairie éphémère qui occupera la Petite Halle de l'Institut français de 10h à 17h. Y sont programmées des séances de dédicaces d'ouvrages des différents auteurs participants à ce rendez-vous littéraire. Signalons également l'ouverture, à 10h, de la librairie de l'Espace Bilembo où pourront se consulter les collections africaines.

Le premier « Rendez-vous des professionnels » orga-

nisé autour de « L'économie du livre en RDC, édition et distribution » est prévu à 11h. L.J.P. Hirsch, P.O.L. A. Pangrani et Kanyar sont les intervenants annoncés à la rencontre qu'abritera le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB). Se tiendra simultanément à l'Espace Sadi la conférence initiale organisée autour des bédéistes Barly Baruti, Asimba Bathy et Tirabosco sur le thème « Dessin et écriture ».

La journée du 7 novembre s'achèvera sur une rencontre littéraire vivement recommandée au public. Avec Congo 1890-1990, Fins des siècles (De Conrad à Kabila), sera abordée les périodes de l'histoire congolaise avec les auteurs Jean Rolin, Lieve Joris, J.P. Stassen, Colette Braeckman, Tirabosco et le Pr.Ndaywel au Lycée Prince de Liège à 18h.

Nioni Masela

COOPÉRATION

Cécile Kasheti Kyenge visite la RDC

La ministre italienne de l'Intégration est venue depuis le 4 novembre dans son pays d'origine pour renforcer le partenariat entre la RDC et l'Italie dans plusieurs domaines.

Cécile Kasheti Kyenge a été reçue en audience le 4 novembre par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en son cabinet de travail. Leur entretien a tourné autour du renforcement de la collaboration entre les deux pays.

Toute satisfaite de l'entretien qu'elle a eu avec son homologue congolais, la ministre italienne de l'Intégration reconnaît qu'elle a eu une séance de travail très utile pour recadrer l'aide que l'Italie entend apporter à la RDC en ce qui concerne particulièrement le secteur de la santé. « L'Italie va aider la RDC mais cela dépend aussi des objectifs que le pays s'est fixés », fait-elle savoir tout en ajoutant que l'Italie est derrière la RDC pour la soutenir et cela ne se fera qu'en fonction des besoins qui se présentent sur le terrain.

Durant son séjour qui prend fin le 7 novembre, la ministre italienne de l'Intégration sera reçue tour à tour par le ministre de la Jeunesse, sports, culture et arts, Banza Mukalay Nsungu; le ministre de l'Intérieur, décentralisation,



Le ministre de la Santé accompagnant la ministre italienne de l'Intégration au sortir de l'audience

sécurité et affaires coutumières, Richard Muyej; le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Elle sera aussi reçue par le chef de l'État. Après ces rencontres, elle se rendra à l'intérieur du pays, notamment à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu où elle visitera l'hôpital de Panzi qui assure la prise en charge médicale des victimes de violences sexuelles. Elle aura aussi une

rencontre de travail avec le gouverneur de ladite province, Marcellin Cishambo. Ensuite, elle se rendra au Katanga. Dans cette province, en plus de la rencontre qu'elle aura avec le gouverneur Moïse Katumbi, la ministre italienne de l'Intégration visitera la Clinique universitaire, l'institut Maa-dini, le Zoo et le stade Mazembe.

Aline Nzuzi

FOOTBALL

Yves Diba meilleur buteur au Qatar

L'attaquant international congolais Yves Diba Ilunga réalise un début de saison exceptionnelle avec son nouveau club qatariote Al Sailiya.

Au terme de la 7^e journée du championnat qatari (Qatar Stars League), Al Sailiya occupe la deuxième position avec treize points, derrière le leader El Jaish (quinze points). Et l'ancien buteur de Mikishi et Lupopo de Lubumbashi, de V.Club de Kinshasa, d'Al Narjan et Al Raed en Arabie Saoudite compte déjà cinq buts dans sa gibelière. Son coéquipier en club, le Burkinabé Moumouni Dagano compte aussi cinq réalisations depuis la reprise du championnat ainsi que Bolivien Campos Davalos d'Al Mu'aidar. En plus des buts déjà marqués, Diba a aussi délivré des passes décisives. Les prestations d'Yves Diba ont fortement attiré l'attention du président d'Al Sailiya, Nasser Al Thani qui lui a offert une montre de marque Bulgari d'une valeur de onze mille dollars américains, ainsi qu'une chaînette pour son épouse d'une valeur trois mille dollars américains. L'ensemble de ces cadeaux du président du club à son nouvel attaquant très efficace était d'une valeur de quinze mille dollars américains.

C'est donc une raison de plus de la grande motivation du joueur de faire mieux cette année, lui qui est parti d'Al Raed alors que cette équipe avait encore besoin de ses services. Mais il tenait à découvrir un autre championnat et un autre football.

Généreux et chrétien, le joueur se distingue aussi par des actes de charité. Lors de son dernier passage à Kinshasa, Yves Diba a offert un jet d'équipements (deux kits par équipes composés des shorts, des vareuses, des bas et deux tenues pour les gardiens de but) à deux clubs de la division inférieure de Kinshasa. Il s'agit de l'École de football et de l'équipe de JACK FC. « C'est une façon de contribuer au développement de notre football. Je suis ému



Yves Diba Ilunga

chaque fois que je vois les jeunes talents taper dans un ballon ; la nostalgie de mes débuts sur des terrains poussiéreux et pieds nus. Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir, déclare la bible», avait-il confié.

Martin Enyimo

NÉCROLOGIE



La famille Ngabou, Victorine Batantou, Elisabeth Missakila Ngabou, Antoinette Ngabou ; les enfants et petits fils Jacques Balembokazi, Amédée Mbizi, Marie Destinée Bileko, Divina Bileko, Vanessa Moussavou, Destin Moussavou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur regretté fille, sœur et mère Lydie Blanche Balembokazi (BLB) survenu le lundi 27 octobre 2013 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Voula – Quartier Méteo, (Térinkyo)

MUSIQUE

Le groupe Ngoma za Kongo livre un spectacle inédit

Organisé par le directeur du Centre culturel russe, **Sergey Belyaev, le concert s'est déroulé en présence de plusieurs diplomates en poste au Congo (de la Russie, de l'Afrique du Sud, du représentant de l'Unesco).**

Quatre chansons ont suffi pour que le groupe tradi-moderne Ngoma za Kongo ou Les Tam-tams du Kongo, qui sort d'une tournée d'une année aux États-Unis, impressionnent les spectateurs venus nombreux au Centre culturel russe (CCR).

Dans ces chansons - Mbuta baniokama ; Ya Mayola ; Taradi (en téké) ; et Ngoma za Kongo - qu'il chante presque toutes en lari, Milongo alias Milos, pour les intimes, aborde souvent des faits sociaux. C'est le cas de la chanson Mbuta baniokama, dans laquelle il conseille les jeunes qui traînent dans la rue sans rien faire, d'apprendre le métier. Le sien étant la musique.

Notons par ailleurs que la particularité de ce groupe est la percussion. La preuve en est que les sept artistes (cinq dames et deux hommes) qui composent ce groupe sont tous des percussionnistes. Ils sont façonnés par Milos, lui-même fils d'un ancien percussionniste congolais très réputé. D'ailleurs, il n'hésite pas à l'avouer à qui veut l'entendre : « Ce que je suis en train de faire, je l'ai appris de mon père. Aujourd'hui, je crée le spectacle moi-même. »

Des voix se sont levées à l'issue du concert. L'organisateur du spectacle, le directeur du CCR, s'est dit ravi d'inviter ce groupe et surtout de lui donner la possibilité d'utiliser la scène du CCR afin de faire connaître la culture congolaise aux Russes et autres expatriés. Il a ouvert le groupe Ngoma za Kongo à l'extérieur par le biais des diplomates présents dans la salle. « Je suis heureux que nous ayons ce groupe ici. Ce groupe est très proche de la culture régionale africaine et accumule la tradition, les coquines de la culture afri-

caïne. »

L'ambassadeur de la Russie au Congo, Youri Romanov, ému par cette prestation, n'a pas caché ses impressions : « Je voudrais exprimer ma reconnaissance ainsi que celle de mes collaborateurs pour ce concert. C'était très intéressant, et



Les percussionnistes du groupe Ngoma za Kongo et leurs tam-tams

par conséquent une bonne occasion pour bien présenter la culture congolaise. J'ose espérer que nous pourrions organiser la présentation de la culture congolaise en Russie, et concrètement ce groupe. »

Le représentant de l'Unesco au Congo, Diallo Abdourahamane, s'est dit lui aussi satisfait de découvrir ce groupe : « Ce groupe nous a offert un spectacle magnifique et de grande qualité. Il n'y a pas beaucoup de lieux sur Brazzaville, il n'y a pas beaucoup de centres culturels, ni d'espaces ; c'est donc bien que le CCR soit là pour recevoir des groupes locaux. C'est une activité que nous soutenons, et nous espérons revenir ici pour découvrir encore d'autres talents, d'autant que Brazzaville et le Congo en possèdent énormément. »

Enfin, pour Vital Bala, président de l'association congolaise d'amitié entre les peuples, « Le tam-tam c'est le Congo, le Congo c'est le tam-tam. C'est pourquoi je me suis joint à eux pour évoquer nos ancêtres. C'est comme cela que nous avons toujours chanté l'indépendance de la liberté et la paix. »

Bruno Okokana

Tanguy Obongui, a le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès inopiné de son beau-père François Onka Miere, membre du PCT, ancien ministre conseiller à l'Ambassade du Congo à Kinshasa (RDC), décédé le 2 novembre 2013 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 35 de la rue Assoko derrière l'école de la Liberté à Talangaï.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



06 novembre 2001
– 06 novembre 2013
Alphonse N'Tsayounga
12 ans que tu es parti, nous-t-aimons toujours autant malgré ton absence physique.
Pour ce triste anniversaire, Guy Fernand N'Tsayounga, ta veuve, tes enfants et petits fils prient le Seigneur tout puissant de t'accorder sa miséricorde.
Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour le repos de ton âme.

SOCIETE ALIMENTAIRE DU CONGO « SACO »
SOCIETE A RESPONSABILITE AU CAPITAL SOCIAL DE 5 000 000 DE FCFA
SIEGE SOCIAL, Boulevard Général DE GAULLE
B.P. 5228 POINTE-NOIRE
RCCM CG /PNR / 08 B 227

AVIS D'ANNONCE LÉGALE

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2013 les associées de SACO, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2012 et affecté le résultat bénéficiaire de cet exercice, ont décidé d'augmenter le capital social par prélèvement sur le compte « report à nouveau » d'un montant de 130 000 000 FCFA pour porter le capital social à FCFA 135 000 000. En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés décident de modifier les statuts en ses articles 6 et 7 comme suit :

Article 6 : Capital social

Le capital social est fixé à la somme de cent trente cinq millions (135 000 000) de FCFA, divisé en treize mille cinq cent (13 500) parts sociales de dix mille (10 000) FCFA chacune.

Article 7: Apports

Lors de la création de la société, les associés ont apporté 5 000 000 de FCFA, répartis comme suit :

- Monsieur AYOUB FOUAD : 4 800 000 FCFA ;
- Madame LECONTE Annick Françoise : 200 000 FCFA

Au cours de la vie sociale, le capital social est augmenté de FCFA 130 000 000 par prélèvement partiel du report à nouveau, réparti proportionnellement aux associés selon leur participation au capital :

- Monsieur AYOUB FOUAD : 129 600 000 FCFA ;
 - Madame LECONTE Annick Françoise : 5 200 000 FCFA
- Soit au total : 135 000 000 FCFA

POUR AVIS
Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
AGREE CEMAC CF N°054
J2S CABINET CONSEIL

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATAI

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

L'AC Léopards de Dolisie sur la voie du sacre

Les Fauves du Niari ont pris le meilleur 3-1 face à Diables noirs lors du match en retard de la 22^e journée de la compétition, en y ajoutant la manière.

Le titre tend désormais les bras à l'Athlétique club Léopards. En battant les Diablotins le 3 novembre au stade Denis-Sassou-N'Gusso, l'AC Léopards n'a besoin que d'une victoire sur les trois matchs qu'il lui reste pour réaliser son tout premier doublé de son histoire (championnat+coupe du Congo) et se consoler d'une élimination inattendue à la porte des demi-finales de la Ligue africaine des champions cette saison. C'est la mission que l'équipe tenante du titre s'était fixée au début de la saison. Le dénouement cette fois-ci n'attendra plus la dernière journée. Car les Fauves du Niari (78 points) possèdent désormais quatre points d'avance sur leur poursuivant immédiat, les Diables noirs (74 points) qui n'ont plus que deux matchs à livrer pour un total de six points à gagner. Une victoire mercredi à Pointe-Noire contre Union sportive Saint-Pierre, la lanterne rouge du championnat, consacrera pour la deuxième fois consécutive, les protégés de Rémy Ayayos Ikounga, champions du Congo. Car ils ne pourront plus être rattrapés par les Diablotins.

Le break en moins de deux minutes

Les joueurs de l'AC Léopards, plus engagés, ont mis un terme à une série de quatorze matchs sans défaite de Diables noirs. Césair Gandzé a fait exploser le stade Denis-Sassou-N'Gusso en réalisant un doublé en moins de deux minutes. Mis dans la position qu'il affectionne à la 58^e minute par Junior Makiessé, le milieu de terrain des Fauves du Niari a réussi un exploit personnel. Il a effacé coup sur coup deux défenseurs

Diablotins et parvient de l'extérieur du pied, à battre le portier diablotin James Ekoko, tout en étant déséquilibré. À peine le temps de relance qu'un trou d'air secoue encore la défense des Noir-et-Jaune. Le même Césair Gandzé profite d'une longue balle pour dribbler le gardien de Diables noirs et signer le troisième but devant les poteaux dégarnis. Mais bien avant son doublé, Héritier Ngouelou Séda avait fait sauter le verrou à la 38^e minute en lobant le gardien James Ekoko. Les Diablotins, qui n'ont d'ailleurs pas démérité, ont réussi à sauver l'honneur à la 88^e minute par l'entremise de Bersyl Obassi. Yannick Tusilu Bazola a dans le temps additionnel manqué une balle de 4^e but. Il appuie fort son ballon mais ne trouve pas le cadre. En concédant sa première défaite de la phase retour, l'équipe Diables noirs a compromis ses chances de gagner le titre qu'elle convoitait depuis la contre-performance de l'AC Léopards à Brazzaville face à Patronage Sainte-Anne. Le club dolisien, qui a pris sa revanche sur l'équipe qui l'avait battue à l'aller 0-2, est en voie de réaliser un sans faute à domicile dans cette com

pétition. Il n'a jusqu'alors pas connu de défaite à Dolisie, ni de match nul. Tous les résultats des matchs en retard joués le week-end
Cuvette FC-Étoile du Congo 1-0
Jeunesse sportive de Talangaï-Tongo FC 1-0
FC Kondzo-Association sportive ponténégrine 1-1
FC Bilombé-AS Cheminots 0-0
La 33^e journée débute ce mercredi

James Golden Eloué

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

Jean-Claude Ibovi candidat à la présidence

Le président du club Abo-Sport s'est prononcé, le 5 novembre à Brazzaville, pour briguer la tête de la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

L'élection du président de cette fédération aura lieu le 17 novembre dans la ville capitale. Plusieurs autres candidats vont, sans nul doute, se mesurer à lui pour briguer ce poste d'autant plus que le dépôt des candidatures court jusqu'au 9 novembre. Ses concurrents seront donc connus dans les jours à venir.

Lors de la conférence de presse tenue à Brazzaville, Jean-Claude Ibovi a dévoilé la feuille de route qu'il mettra en œuvre au cas où il serait élu à la tête de cette structure. Il s'agira pour lui, entre autres, de promouvoir la pratique du handball sur toute l'étendue du territoire national. Son ambition est de dénicher les talents qui somnolent dans l'hinterland pour toutes les catégories. Une

manière, selon lui, de construire l'avenir du handball congolais en s'appuyant sur la pépinière. Le candidat a promis de négocier avec le gouvernement pour l'implantation d'un gymnase à Pointe-Noire.

Jean-Claude Ibovi projette, par ailleurs, de mettre en synergie tous les acteurs impliqués dans la pratique de ce sport. Présidents de clubs, entraîneurs, arbitres, joueurs et officiels, afin qu'ils apportent leur expérience pour relever les défis qui pointent à l'horizon. « Pour redorer le blason du handball congolais, ensemble nous devons travailler dans la cohésion, l'unité et le rassemblement », a-t-il souligné. La restructuration de la Fécohand figure également parmi les objectifs du candidat. Ainsi, l'arsenal juridique sera renforcé outre la création d'une base de données pour tous les acteurs de la fédération. Jean-Claude Ibovi s'est

fixé pour objectif d'accroître les ressources financières de la Fécohand. Ce, par le développement d'une plateforme de sponsoring attractive. En outre, le candidat a affiché ses ambitions internationales à travers une implication accrue au sein des organisations sportives sous-régionales et continentales. Les partenariats seront par ailleurs développés avec les techniciens internationaux.

Jean-Claude Ibovi a finalement saisi l'occasion pour solliciter les suffrages de ceux qui constitueront le corps électoral afin de parvenir à mettre en œuvre ses ambitions pour apporter les solutions aux problèmes qui minent le handball congolais. « Je viens vous lancer un appel patriotique à faire le bon choix (...) fondé sur un programme réaliste et réalisable qui vise à replacer le handball congolais sur orbite », a-t-il déclaré.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Rémy Ayayos Ikounga apprécie le bilan de la saison de l'AC Léopards de Dolisie

Le président général de l'Athlétique club Léopards est satisfait des résultats obtenus cette saison par les Fauves du Niari qui sont en passe de réaliser le tout premier doublé de leur histoire. Mais Rémy Ayayos nourrit des regrets quant à l'élimination de l'AC Léopards à la porte des demi-finales de la Ligue africaine des champions.



Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le sentiment qui vous anime après la victoire de votre équipe sur Diables noirs ?

Rémy Ayayos Ikounga : Je suis très heureux du résultat obtenu dimanche surtout sur le plan comptable. J'ai été aussi satisfait par la qualité du jeu et l'engagement déployé par mes joueurs. Ils ont été à la hauteur de ce classico. La hiérarchie a été respectée. Dimanche le challenger jouait contre le leader et je pense que le résultat reflète amplement la réalité des deux équipes. Je suis heureux aussi de la qualité de l'adversaire. On a trouvé une bonne équipe Diables noirs très déterminée. Malheureusement je pense que l'expérience a beaucoup joué en faveur de l'AC Léopards.

LDB : Après cette victoire est-ce qu'on peut penser que le titre de champion du Congo est déjà dans la poche ?

R.A.I. : C'est l'un des objectifs de notre saison. Mais ce serait manquer de respect à nos prochains adversaires de dire qu'aujourd'hui le titre est déjà dans la poche. Mais il faut le parfaire pour arriver à un aboutissement heureux. Nous sommes confiants et déterminés pour les trois prochains matchs qui nous permettront d'être champions du Congo comme nous le souhaitons.

LDB : Nous avons constaté lors des matchs Diables noirs-Léopards, beaucoup de tension dans les tribunes. En tant que dirigeant, que souhaiteriez-vous dire à l'ensemble des supporters ?

R.A.I. : Pour les classico dans tous les pays, nous observons souvent une tension assez exacerbée. Dimanche, jusqu'à un certain moment du match, le public était tout à fait convivial. J'ai vu les supporters de Diables noirs faire leur carnaval dans Dolisie, faire leur animation dans les bars. C'était plutôt fraternel et joyeux. Mais pour un petit incident, soit quelques bousculades observées parce qu'un présumé féticheur aurait été vu dans l'une des tribunes et qu'on demandait de le dégager de là, cela a failli entraîner une trop grande tension. Je le déplore. C'est d'ailleurs la première fois qu'ici à Dolisie, on observe des tensions aussi détestables, même si du côté de nos adversaires, la retenue n'était pas au rendez-vous. Qu'à cela ne tienne, cela n'a pas pu perturber le déroulement du match qui s'est joué sur le terrain sereinement, dans le respect de la loi du jeu. Le trio arbitral était à la hauteur. Nous pouvons retenir que le classico était à la hauteur des attentes des Congolais. Le public et les étrangers qui ont assisté à ce match ont

souligné que c'était une très belle partie de football. Mais au-delà, je vais plutôt dire que le monde du football doit demeurer une famille, parce que Diables noirs-Léopards c'est la passion du jeu qui nous unit. Il ne faut pas que derrière le football, d'autres considérations puissent perturber l'enjeu du match.

LDB : Quel enseignement doit-on tirer de ce classico ?

R.A.I. : J'ai observé qu'à l'entame du match, il y avait 22 Congolais sur le terrain. Cela montre que nos jeunes prennent de la maturité. Ce sont des éléments importants et j'espère que les sélectionneurs étaient au stade, particulièrement ceux qui gèrent les équipes locales. Des deux équipes on pourrait déjà se faire une idée de nos joueurs qui devront représenter l'équipe nationale lors des prochains tournois de la Cémac et du Chan. Parce que c'était une belle partie de football et les joueurs ont montré ce qu'ils valaient. En dehors du sélectionneur, d'autres techniciens congolais devraient être là, notamment la Direction technique nationale ou les entraîneurs des autres équipes.

LDB : AC Léopards est en phase de réaliser son tout premier doublé. Peut-on dire que c'est une saison réussie ?

R.A.I. : Je pense que nous n'allons pas boudier notre plaisir. La saison, surtout si elle s'achevait par une victoire au championnat, serait très réussie même si l'on reste un peu amer quand nous voyons les matchs de la Champion's league se jouer. On se dit toujours, avec une pointe d'amertume, qu'on pouvait y être. C'est dommage...

Propos recueillis par J.G.E.

DETTE INTÉRIEURE

La police disperse la manifestation du Copeco

Les chefs d'entreprise, membres du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copeco), ont été obligés d'arrêter leur manifestation à l'arrivée de la police qui s'est rapidement ruée sur eux.

Arrivés dans la matinée comme ils l'avaient décidé lors de leur assemblée générale pour démarrer un sit-in non stop, les membres du Copeco ont commencé à faire du bruit devant le ministère des Finances, réclamant leur dette auprès de l'autorité de tutelle. Banderoles en main, calicots, ils étaient vêtus de tee-shirts et casquettes sur lesquels on pouvait lire : Copeco uni pour l'action du président Denis Sassou N'Gusso, pour le Chemin d'avenir ; Exécution du budget 2013 à 20% seulement, 80% halte au vol= voler ce n'est pas bien ; non à l'injustice= paix sociale ; Copeco paiement intégral, créance au trésor 2012.

Les manifestants ont pourtant bien respecté les consignes, n'entravant pas la circulation dans le centre-ville. Mais très rapidement, une unité de police est intervenue pour repousser les manifestants de l'autre côté de la voie goudronnée, les éloignant du ministère des Finances. Quelques minutes après, a surgi une autre

unité de police qui, cette fois, a porté main sur les manifestants. Certains ont pris la poudre d'escampette pour échapper aux coups de gourdin, d'autres en revanche se sont blessés. Quant au président du Copeco, les observateurs et la presse présente lors de cette émeute l'ont vu être embarqué dans un taxi par des hommes en tenue. Certaines sources ont soutenu qu'ils se dirigeaient vers le ministère pour rencontrer le directeur de cabinet du ministre d'État, ce dernier étant absent du pays. Quelques heures plus tôt, avant l'arrivée des forces de l'ordre, le président du Copeco, Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, avait confié à la presse son mécontentement face au comportement du ministre des Finances. « Nous ne pouvons pas comprendre que l'on nous amène sur la table des négociations et que celles-ci n'aboutissent pas. On nous tourne en bourrique, c'est comme si le ministre ne voulait pas nous voir. Il nous envoie des personnes qui prennent des engagements qui ne sont pas respectés par la suite. Tant que nous n'allons pas trouver de solutions, nous continuerons à faire notre sit-in », avait-il déclaré, consterné.

Nancy France Loutoumba